



Indignez-vous !

En voulant vous parler de tous les sujets chauds qui nous occupent en cette rentrée 2014, il nous est apparu assez clairement que le fil conducteur qui traverse tous les dossiers de cet automne se résume en un seul mot : indignation !

PAGE 3 / EDITORIAL



PATRICK RONDEAU

L'automne s'annonce chaud ! Plusieurs dizaines de milliers de personnes ont manifesté dans le centre-ville de Montréal, le 20 septembre dernier, pour dénoncer le projet de loi n°3 du gouvernement Couillard sur les régimes de retraite des employés municipaux. Syndiqués et non-syndiqués, jeunes, aînés et familles ont réclamé le droit à une retraite décente pour tous. Ensemble, ils ont dénoncé les conséquences du projet de loi, notamment l'appauvrissement des aînés et le reniement des contrats signés.

Les dirigeants de la FTQ en tournée des régions

Les dirigeants de la FTQ, accompagnés de vice-présidents et vice-présidentes FTQ, feront une tournée des régions en novembre dans le but de rencontrer le plus grand nombre de militants et militantes possible. Ces rencontres, organisées par les conseils régionaux, permettront de faire le point sur la situation politique préoccupante de cet

automne. Les politiques de droite à Ottawa et à Québec menacent non seulement les services publics, mais aussi la capacité des mouvements sociaux de réclamer plus de justice sociale.

En effet, les conservateurs à Ottawa ont clairement pris pour cible toutes les organisations de la société civile dont le but est de défendre les

droits ou d'exiger de meilleures politiques sociales ou environnementales. Ils cherchent à saper les fondements juridiques de l'action syndicale, à diminuer le rôle des syndicats dans le développement socio-économique du Québec et à réduire notre capacité d'intervention dans les débats sociaux.

PAGE 3

PARLEZ-NOUS DE CE QUI FAIT MAL ! coupes@ftq.qc.ca

Des coupes budgétaires de 3,2 milliards ou de 65 000 \$, ça ne nous dit pas grand-chose quand on ne sait pas ce que ça implique concrètement sur le terrain et dans la vie des personnes touchées. Alors que le gouvernement Couillard vient de se lancer dans de folles réductions budgétaires, tous les membres de la FTQ sont appelés à garder les oreilles et les yeux bien ouverts. NOUS AVONS BESOIN DE TOUTES LES INFORMATIONS en provenance de vos milieux de travail, du manque de personnel au CHSLD de la grand-mère, de l'école du petit qui a coupé dans l'aide aux devoirs ou du cégep de la grande qui doit réduire les heures de service aux étudiants.

Vous avez entendu parler de compressions budgétaires dans un service public, de réduction d'effectifs ou de diminution d'heures d'ouverture ?

Toutes ces informations seront nécessaires pour dresser un bilan réel de l'impact des politiques d'austérité du gouvernement Couillard.

ÉCRIVEZ-NOUS : coupes@ftq.qc.ca

Le Front commun en marche !

Au moment d'écrire ces lignes, le processus de consultation, lancé le 11 mai dernier, auprès des membres sur le renouvellement des conventions collectives dans les secteurs public et parapublic battait son plein. Rappelons que le Front commun entend déposer ses revendications au Conseil du trésor au courant de l'automne.

PAGE 3

PROJET DE LOI N°3

La FTQ en mode solution

Le 20 août dernier, le secrétaire général de la FTQ, Serge Cadieux, a participé aux travaux de la Commission parlementaire portant sur le projet de loi n°3. Il a défendu le principe de la libre négociation ainsi que les droits des travailleurs, des travailleuses et des personnes retraitées du secteur municipal.

PAGE 12



Retour sur le
Forum social
des peuples

PAGE 4



UPPERKUT

Travailler
en français :
une question de
santé et de sécurité

PAGE 8



MUSO - MUSÉE DE SOCIÉTÉ DES DEUX-RIVES

La FTQ et
le Fonds,
fiers partenaires
du MUSO

PAGE 12



JEAN LAVERDIÈRE

La FTQ, fièrement engagée !

PAGE 5



NORMAND BLOUIN

Métier : brigadier

PAGE 5



MARC MONGEAU

Troubles musculo-
squelettiques

PAGE 9

ESPACE RÉSERVÉ À L'ENVOI POSTAL

ENVOI PUBLICATION CANADIENNE N° 40063488
Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à la
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)
565, boulevard Crémazie Est, bureau 12100, Montréal (Québec) H2M 2W3



Le vrai visage de Lac-Mégantic

« Dans le journal d'aujourd'hui, il est écrit : Denis Lebel, le visage québécois des conservateurs [faisant référence au journal *Le Devoir* du vendredi 29 août 2014], mais moi je vous dis : le visage de la tragédie à Lac-Mégantic, le titulaire du poste au ministère des Transports à l'époque, c'était Denis Lebel », s'exclamait le directeur québécois du syndicat des Métallos, Daniel Roy, en conférence de presse à la suite du dépôt du rapport d'enquête ferroviaire du Bureau de la sécurité des transports du Canada (BST) sur la tragédie de Lac-Mégantic.

La Couronne doit laisser tomber les accusations. Voilà ce qu'ont réclamé d'une même voix à la fin août l'avocat du chef de train Tom Harding, M^e Thomas Walsh, le représentant de la Clinique juridique Juripop dont les avocats assurent la défense du contrôleur ferroviaire Richard Labrie, Marc-Antoine Cloutier, ainsi que Daniel Roy. Le rapport du BST prouve ce que les Métallos disent depuis le début : « Les travailleurs ont été utilisés comme boucs émissaires ».

À la lecture du rapport, on constate que des problèmes systémiques sont à la source de la tragédie : le manque de surveillance du gouvernement et la culture de sécurité déficiente à la Montreal, Maine & Atlantic (MMA). En effet, le document met principalement en lumière le fait que Transports Canada, relevant du ministre des Transports, était au courant des pratiques d'exploitation non sécuritaires de la MMA, mais « n'a pas assuré un suivi pour veiller à ce que les lacunes de sécurité qui se répétaient à la MMA soient analysées et corrigées efficacement ». Le rapport constate que la compagnie avait des pratiques non règlementaires et dangereuses et que son système de gestion de sécurité était considéré, déjà en 2013, comme « ne contribuant pas à cerner les dangers ni à atténuer les risques ».

Au moment du dépôt des accusations, le syndicat des Métallos a mis sur pied le « Fonds de Justice pour les Métallos du rail » afin d'aider ces derniers à avoir accès à une défense pleine et entière. Le montant amassé s'élève présentement à 142 500 \$ et on peut encore y transmettre des dons à l'adresse suivante : www.justicemetallosdurail.org. ■

Bloquons Harper et les antisyndicaux !

Au printemps, le syndicat des Métallos a tenu des rencontres avec des militants et militantes à travers le Québec. Ça a été l'occasion de parler concrètement des politiques antisyndicales des conservateurs telles que la menace d'abolition de la formule Rand, le projet de loi pour compliquer l'accès à la syndicalisation et faciliter la désyndicalisation et limiter l'utilisation des fonds syndicaux pour l'action politique.

Il a aussi été question des autres politiques de droite conservatrice telles que le saccage de l'assurance-emploi, l'abolition du service postal ou encore les coupes dans les services publics.

Arguments et tracts sous le bras, les officiers métallos sont retournés dans leurs milieux de travail déterminés à expliquer à leur tour le danger que représentent les conservateurs pour la classe moyenne et les syndicats. Au cours des prochains mois, les Métallos seront sur le terrain pour aider à contrer les conservateurs aux élections de 2015.

La présentation sur les attaques antisyndicales, ainsi que les tracts peuvent être consultés sur le site de la campagne *Ensemble pour un monde plus juste* à la section *Outils des syndicats affiliés* : www.unmondeplusjuste.org. ■



Drummondville, le 22 mai dernier lors de la rencontre régionale du bureau de Brossard couvrant une partie de la Montérégie et de l'Estrie.

CONDITIONS DE TRAVAIL DANS LES RÉSIDENCES PRIVÉES POUR PERSONNES ÂGÉES

Avancée majeure



Le président du SQUEES-298, Jean-Pierre Ouellet, le président de la FTQ, Daniel Boyer, le président de la CSN, Jacques Letourneau, et le président de la FSSS, Jeff Begley.

Grâce à l'initiative du Syndicat québécois des employées et employés de service, section locale 298 (SQUEES-298), les deux grandes centrales syndicales québécoises, la FTQ et la CSN, ont signé, le 15 juin dernier, un pacte de solidarité historique dans le secteur des résidences privées pour personnes âgées.

« Ce que nous annonçons aujourd'hui, c'est un signal clair à tous les employeurs de ce secteur. Tous les syndicats s'unissent pour représenter le plus grand nombre de travailleuses et de travailleurs de ce secteur. C'est la meilleure façon d'améliorer leurs conditions de travail », a déclaré le président de la FTQ, Daniel Boyer.

Devant les journalistes présents lors de la conférence de presse, Daniel Boyer était notamment accompagné de Jacques Letourneau, président de la CSN, et de Jean-Pierre Ouellet, président du SQUEES-298.

« Il s'agit d'un grand pas en avant dans notre lutte pour de meilleures conditions de travail. Les Groupe Chartwell, Groupe Savoie, COGIR et autres vont nous trouver sur leur chemin, unis devant eux. Nos efforts unis porteront fruit dans toutes nos négociations, car nous avons maintenant tout ce qu'il faut pour faire bouger les salaires à la hausse », a ajouté Jean-Pierre Ouellet.

En clair, le pacte de solidarité signifie que les centrales syndicales conviennent de ne pas entreprendre de campagne de changement d'allégeance syndicale l'une contre l'autre.

Les conditions de travail dans les résidences privées sont toujours aussi médiocres. « Pour véritablement rendre service à nos membres de ce secteur, le plus grand nombre possible de résidences privées doivent être syndiquées pour continuer à construire le plus grand rapport de force possible », a conclu Jean-Pierre Ouellet. ■

Audiences du CRTC sur l'avenir de la télévision

Les nouveaux fournisseurs de programmation doivent aussi participer au financement du contenu local.



Les membres du Conseil provincial du secteur des communications (CPSC) du SCFP témoignant devant le CRTC. De gauche à droite : Yves Larose, Syndicat des travailleurs de Vidéotron à Montréal, Martin Everrell, Syndicat des employé(e)s de TVA à Québec, Nathalie Blais, conseillère syndicale au SCFP, Michel Labrie, vice-président STARF-SCFP 5757 de Radio-Canada, Rejean Beaudet, président du Syndicat des employé(e)s de TVA à Montréal.

Le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), par le biais de son Conseil provincial du secteur des communications (CPSC), a plaidé devant le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) en faveur d'un nouveau modèle de financement qui requiert d'emblée la réglementation des nouveaux fournisseurs de programmation.

Les distributeurs conventionnels de la télé-

vision étant réglementés participent au financement de la programmation canadienne par le Fonds des médias du Canada (FMC). Les nouveaux joueurs, tel Netflix, profitent d'une exemption à la réglementation, ce qui leur donne un avantage indu. Pour profiter de notre marché, ils doivent aussi participer au financement de la production locale, tout comme les entreprises réglementées.

« Le CRTC doit mettre fin à l'ordonnance d'exemption relative aux entreprises de radio-diffusion de nouveaux médias. Cette ordonnance a été adoptée il y a 15 ans, à une époque où l'accès à la vidéo était encore difficile sur Internet, ce qui n'est plus le cas. Depuis, les services par contournement ont bénéficié des améliorations apportées aux réseaux des fournisseurs de services Internet (FSI) et se sont développés avec succès. Il n'y a plus de raison, selon nous, de maintenir ces joueurs à l'extérieur du système réglementé », a argumenté le président du Syndicat des employé(e)s de TVA à Montréal, Réjean Beaudet.

Le FMC, une importante source de financement des émissions, prévoit une baisse de ses revenus. Moins il y aura d'argent au FMC, moins il y aura d'émissions de qualité produites ici.

« Il faut faire quelque chose, car la réalisation de la politique canadienne de radio-diffusion est directement compromise, et ce, à plusieurs égards », a conclu la conseillère au service de la recherche du SCFP, Nathalie Blais.

Le CPSC du SCFP regroupe 9300 membres œuvrant dans les domaines des communications. ■



Journal de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

Président
Daniel Boyer

Secrétaire général
Serge Cadieux

565, boul. Crémazie Est
Bureau 12100
Montréal
Québec H2M 2W3

Téléphone
514 383-8000

Télécopie
514 383-8001

ftq@ftq.qc.ca
www.ftq.qc.ca

Rédactrice en chef
Isabelle Gareau

Collaboration
André Leclerc (CHAT);
Daniel Mallette (CRFTQ
Montérégie), Yvon C. Rivard
(FSRQ); Faïza Lazreg,
Susan Stock (INSPQ);
André Laplante (IREC);
Clairandree Cauchy
(Métallos); Sébastien
Goulet, Lisa Djvahirdjian
(SCFP); Julie Mosetti-
Geoffrey (SEP-579);
Mélanie Malenfant
(SQUEES-298); Marie-Andrée
L'Heureux (UNIFOR);
Serge Beaulieu, Réjean
Bellemare, Diane Bélanger,
Rima Chaaban, Lise
Côté, Isabelle Coulombe,
Jean Dussault, Manon
Fournier, Denise Gagnon,
France Laurendeau,
Jean Laverdière, Lola Le
Brasseur, Atim León, Sylvie
Lépine, Colin L'Érger,
Louise Miller, Patrick
Rondeau, Dominique
Savoie, Alinda Souralay,
Catherine Veillette, FTQ.

Conception graphique
Anne Brissette

Illustrations
Anne Brissette, Dominique
Ethier, Marc Mongeau,
MUSO, Upperkut,
Catherine Veillette.

Photos
Clément Allard, Archives
SCFP, Christine Barrette,
Normand Blouin, Carole
Clément, Isabelle Gareau,
Michel Giroux, Sonia
Larose, Jean Laverdière,
Raynald Leblanc, Vincent
Leclair, Laurent Lévesque,
Marie-Andrée L'Heureux,
Daniel Mallette, Daniel
Martel, Jacques Nadeau,
Patrick Rondeau, Steeve
St-Pierre.

Abonnement et changement d'adresse
mondeouvrier@ftq.qc.ca

Tirage
45000 exemplaires

Produit par des
travailleuses et travailleurs
syndiqués chez Marquis
Imprimeur.

Expédié par des
travailleuses et travailleurs
syndiqués
chez Kopel.

Toute reproduction totale
ou partielle des articles
est permise, et même
encouragée, à condition
d'en indiquer la source.

Dépôt légal à la
Bibliothèque nationale
du Québec
ISSN 0700-8783

TOURNÉE DES RÉGIONS

Pendant ce temps, à Québec, les libéraux ont subitement décidé d'une cure d'amaigrissement pour l'État québécois, une politique d'austérité pour laquelle ils n'ont pas été élus et qui risque

fort de mettre en danger l'ensemble du modèle de justice sociale dont nous sommes fiers.

Comment organiser la réplique? Quel est le rôle du mouvement syndical et quelle sera la contribu-

tion des militants et militantes dans chaque région? Les dirigeants de la FTQ veulent écouter ce que vous avez à dire, vos inquiétudes et vos ambitions pour notre mouvement. C'est un rendez-vous important: pour y

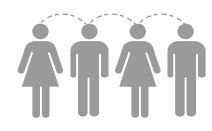
participer, contactez votre conseil régional et consultez le calendrier ci-dessous.

Les dates peuvent changer, consultez le portail de la FTQ pour connaître les mises à jour: www.ftq.qc.ca/tournee2014. ■

tournée
des régions des
DIRIGEANTS

>>>
BUREAUX
RÉGIONAUX
DE LA FTQ


2014



MONTÉRÉGIE

Brossard
3 novembre

Téléphone : 450 926-6200
> www.monteregie.ftq.qc.ca

BAS-SAINT-LAURENT – GASPÉSIE – ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Rimouski
4 et 5 novembre

Téléphone : 418 722-8232
> www.bsl-gaspesie.ftq.qc.ca

ESTRIE

Sherbrooke
6 et 7 novembre

Téléphone : 819 562-3922
> www.estrie.ftq.qc.ca

SAGUENAY – LAC-SAINT-JEAN – CHIBOUGAMAU-CHAPAIS

Alma
11 novembre

Téléphone : 418 699-0199
> www.saglac-chibougamauchapais.ftq.qc.ca

QUÉBEC ET CHAUDIÈRE-APPALACHES

Québec
12 novembre

Téléphone : 418 623-8713
> www.quebec-chaudiereappalaches.ftq.qc.ca

OUTAOUAIS

Gatineau
18 novembre

Téléphone : 819 777-5441
> www.outaouais.ftq.qc.ca

LAURENTIDES-LANAUDIÈRE

Saint-Jérôme
25 novembre

Téléphone : 450 431-6659
> www.ftql-l.ftq.qc.ca

MAURICIE ET CENTRE-DU-QUÉBEC

Trois-Rivières
26 novembre

Téléphone : 819 378-4049
> www.mauriciecentrequc.ftq.qc.ca

MONTREAL

Montréal
26 novembre

Téléphone : 514 383-8043
> www.montrealmetro.ftq.qc.ca

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE – NORD-DU-QUÉBEC

Rouyn-Noranda
28 novembre

Téléphone : 819 762-1354
> www.abitibi-nordqc.ftq.qc.ca

CÔTE-NORD

Baie-Comeau
1^{er} décembre

Sept-Îles
2 décembre

Téléphone : 418 962-3551
> www.cotenord.ftq.qc.ca

ensemble
POUR UN MONDE
PLUS JUSTE
> UNMONDEPLUSJUSTE.ORG

Le Front commun en marche !

Plusieurs outils de mobilisation sont présentement en préparation afin d'appuyer les syndicats dans ce bras de fer qui s'annonce difficile avec le gouvernement. Lancé le 20 juin dernier, le site **frontcommun.org** vise à appuyer les consultations des syndicats auprès de leurs membres.



Véritable *work in progress* qui sera bonifié au fur et à mesure, le site met à la disposition des internautes l'ensemble des contenus du cahier de propositions du Front commun soumis aux assemblées. On y aborde notamment la question du retard salarial qu'accusent les travailleuses et les travailleurs du secteur public par rapport aux autres salariés québécois, la précarité d'emploi, la perte d'autonomie professionnelle de même que les conséquences

désastreuses de l'intrusion du secteur privé dans les services publics.

Une tournée des porte-parole

Plusieurs autres actions sont à prévoir au cours des prochaines semaines, dont une tournée des porte-parole du Front commun qui s'échelonnnera jusqu'à la période des Fêtes. Cette tournée, qui s'arrêtera dans plusieurs villes à travers le Québec, sera l'occasion de rencontrer les membres

dans les différents milieux travail pour discuter des enjeux de la présente négociation et de lancer un appel à la mobilisation.

Plusieurs outils de mobilisation sont d'ailleurs sur les planches à dessin et seront envoyés aux sections locales au cours des prochaines semaines.

PENDANT CE TEMPS, À QUÉBEC... Un exercice bidon sous couvert de consultation !

«Des échanges prévisibles et inquiétants», telle a été la réaction des leaders syndicaux au sortir de la rencontre avec le président du Conseil du trésor, Martin Coiteux, et les ministres Gaétan Barrette et Yves Bolduc le 11 septembre dernier à Québec.

«Nous avons eu droit à un cours d'économie 101, mais nous n'avons absolument rien appris de neuf quant aux orientations économiques du gouvernement. Québec s'entête à rejouer sa cassette du retour à l'équilibre budgétaire et reste complètement muet

face à nos inquiétudes fondées sur la situation précaire de nos services publics.»

La prochaine commission sur la fiscalité annoncée par Québec sera d'ailleurs un moment stratégique pour le Front commun de faire valoir un autre discours qui tient compte aussi de la colonne des revenus et qui propose d'autres avenues pour financer des services publics accessibles et de qualité pour la population.

À propos

Le Front commun regroupe la FTQ, la CSN et le Secrétariat intersyndical des services publics (SISP), formé de la CSQ, du SFPQ et de l'APTS.

Ensemble, ces organisations représentent plus de 400 000 travailleuses et travailleurs des réseaux de la santé et des services sociaux, de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la fonction publique du Québec.

Les syndicats affiliés de la FTQ membres du Front commun sont le SCFP, le SQEES-298, le SEPB-Québec et l'UES-800. ■

ÉDITORIAL



NORMAND BLOUIN

Notre dernier éditorial, au mois de mai, nous semble déjà bien lointain tant il y a eu de développements dans les derniers mois.

De la première semaine de juin, marquée par le premier budget d'austérité du gouvernement de Philippe Couillard, à aujourd'hui, nous avons appris que ce gouvernement pensait s'en prendre résolument aux caisses de retraite du secteur municipal et universitaire, aux conservatoires de musique, aux services d'aide aux devoirs des enfants, aux subventions pour les petits-déjeuners scolaires et même aux programmes publics les plus intéressants des dernières décennies : le Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) et le réseau des garderies publiques.

Pour les travailleurs et travailleuses du secteur public, les ballons d'essai sont tellement nombreux au-dessus de la colline parlementaire qu'ils ne savent plus où donner de la tête. Fermeture des agences de santé, fusion de dizaines de CSSS, les annonces sont plus inquiétantes les unes que les autres. Et les rumeurs de fermetures de services à la population se multiplient à vitesse grand V.

C'est sans parler de l'attitude totalement inacceptable du gouvernement qui, tout en prétendant ouvrir un dialogue social, se livre en fait à un véritable monologue où toutes les décisions semblent prises d'avance.

Pendant ce temps, Ottawa annonce des surplus de plus de 10 milliards de dollars. Dans quelle sorte de pays vivons-nous pour qu'un palier de gouvernement ait la possibilité de générer de tels surplus pendant que l'autre cumule les déficits? Nous avons déjà interpellé le gouvernement afin de lui rappeler qu'il a le devoir et la responsabilité de reconnaître l'existence d'un déséquilibre fiscal et d'utiliser l'espace fiscal qui serait éventuellement libéré par le fédéral afin de financer les services à la population.

Indignez-vous! C'est par ce cri du cœur du Français Stéphane Hessel, lancé en janvier 2011, qu'ont commencé les mobilisations populaires telles que *Occupy Wall Street* à New York et les *Indignados* en Espagne. Hessel écrivait :

«Il nous appartient de veiller tous ensemble à ce que notre société reste une société dont nous soyons fiers : pas cette société des sans-papiers, des expulsions, des soupçons à l'égard des immigrants, pas cette société où l'on remet en cause les retraites, les acquis de la Sécurité sociale, pas cette société où les médias sont entre les mains des nantis [...].»

Ces mots résonnent aujourd'hui à nos oreilles comme un appel à l'indignation et à la mobilisation. À compter du mois de novembre, nous sillonnerons le Québec pour ouvrir un dialogue avec vous, les membres de la FTQ. Pour organiser la riposte qui s'impose (voir article *Tournée des dirigeants*). Le temps de la mobilisation pour sauvegarder le Québec que nous voulons est arrivé. Une société égalitaire qui prend soin de ses enfants, de ses malades et de ses aînés. Le Québec dont nous sommes fiers qui a su, au fil des luttes des dernières décennies, se distinguer par des programmes sociaux accessibles et de qualité pour l'ensemble de la population.

C'est un rendez-vous auquel nous vous convions en très grand nombre. L'automne sera chaud et c'est ensemble que nous devons livrer cette bataille déterminante pour l'avenir du Québec.

Daniel Boyer
Président

Serge Cadieux
Secrétaire général

Plus de cinquante formations pour répondre à vos besoins

Comme chaque année, l'équipe du service de l'éducation de la FTQ a mis à jour son programme d'éducation. La FTQ propose une cinquantaine de formations régulièrement revues selon les besoins des syndicats affiliés : formations et perfectionnements de formateurs et de formatrices sur des contenus de cours de base, cours spécialisés et différentes activités du Collège FTQ-Fonds.

De la santé et la sécurité du travail, aux régimes de retraite, aux assurances collectives, à la francisation, en passant par les médias sociaux, le réseau d'entraide syndical, l'action politique et le développement local et régional, le programme offre un large éventail de formations!

Ensemble pour un monde plus juste

Cette année, le programme reprend le thème de la campagne *Ensemble pour un monde plus juste*, menée par la FTQ et ses syndicats affiliés pour contrer les attaques de la droite. Lancée dans la foulée du dernier congrès de la FTQ, cette campagne propose d'aller à la rencontre des membres afin de renouveler le dialogue. Pour nous mobiliser et réussir, ensemble, à freiner la montée de la droite et répondre à son discours trop souvent démagogique et à ses attaques virulentes contre nos acquis sociaux et nos conditions de vie et de travail.

Contrer le vent de droite n'est pas une mince tâche, mais le mouvement syndical n'est pas seul dans cette bataille. Les groupes communautaires et les acteurs de la société civile font face aux mêmes constats et aux mêmes attaques. Nous avons la même volonté d'agir et c'est ensemble que nous mettrons tout en œuvre pour arrêter ce rouleau compresseur!

Nous sommes tous concernés par cette campagne et les réseaux d'éducation de la FTQ sont au cœur même de sa mise en œuvre. Le service de l'éducation, en collaboration avec ceux des syndicats affiliés, a donc préparé des activités de formation pour appuyer la démarche visant à animer des lieux de dialogue et de débats avec les travailleurs et travailleuses. Ces différents scénarios peuvent être utilisés ou adaptés dans divers contextes de rencontres avec les membres.

Le programme d'éducation 2014-2015 est disponible en ligne sur le portail de la FTQ : formation-syndicale.ftq.qc.ca. Vous pouvez également vous procurer des exemplaires papier en contactant Manon Fournier du service de l'éducation au 514 383-8039. ■



RAYNALD LEBLANC

COMMISSION DE RÉVISION PERMANENTE DES PROGRAMMES Un exercice bidon !

Le 15 septembre dernier, les organisations syndicales se sont encore une fois butées à un mur. Convoquées par le président du Conseil du trésor, Martin Coiteux, et l'ancienne ministre libérale Lucienne Robillard, la FTQ, la CSN, la CSD et la CSQ considèrent avoir fait les frais d'un exercice complètement bidon qui relevait davantage d'une stratégie de relations publiques que d'une réelle ouverture au dialogue. « Le réel but de cet exercice à sens unique est de faire accepter à la population que le Québec n'a pas les moyens d'avoir les services publics qu'on connaît. Il n'y a aucune ouverture au dialogue. Le gouvernement s'entête à vouloir sabrer les services à la population et fait la sourde oreille à toutes autres alternatives économiques. Nous estimons de notre côté que le Québec a les moyens

de financer des services publics accessibles et de qualité pour la population, et ce, sans hausser les impôts de la classe moyenne et des moins nantis de notre société. Mais pour ce faire, le gouvernement devra accepter de regarder aussi la colonne des revenus ! », ont expliqué les leaders syndicaux aux journalistes en marge de la rencontre. Les centrales syndicales ont par ailleurs profité de cette rencontre pour remettre les pendules à l'heure. « Nous considérons que les finances publiques ne vont pas aussi mal que votre gouvernement le laisse entendre. Peut-être que noircir volontairement le portrait fait partie de votre stratégie de relations publiques pour mettre en place des mesures d'austérité basées uniquement sur la réduction des dépenses publiques.

Mais cette approche comporte, à notre avis, de graves dangers, dont la contraction de la vitalité économique, un taux de chômage plus élevé et une rupture dans la croissance de l'emploi ne sont pas les moindres. « Vous prétendez ne pas vouloir hypothéquer l'avenir du Québec. Or, toutes les compressions budgétaires annoncées à ce jour dans tous les domaines, que ce soit dans la culture, la santé, l'éducation... minent la qualité des services publics et freinent la croissance économique, ce qui, à notre avis, compromet l'avenir de tous les Québécois », a expliqué en substance le président de la FTQ, Daniel Boyer, à l'ouverture de la réunion. La FTQ suivra ce dossier de près au cours de l'automne qui s'annonce chaud et chargé sur la scène politique. ■

FORUM SOCIAL DES PEUPLES Des milliers de voix s'élèvent !

Plus de 6000 personnes se sont donné rendez-vous, à Ottawa, du 21 au 24 août dernier, pour participer au premier Forum social des peuples du Canada.

Des organisations et des citoyennes et citoyens de tous horizons déterminés à partager leurs expériences et à mettre leurs efforts en commun pour proposer un discours alternatif et des avenues nouvelles pour construire un monde plus juste. Pendant quatre jours, des enjeux importants sur des questions féministes, écologistes, syndicales, et autochtones ont été débattus dans plus de 500 ateliers. Ces échanges constituent un premier pas déterminant et stratégique pour l'ensemble de la société civile pour bâtir des alliances afin de proposer des solutions novatrices pour contrer les politiques néolibérales et néoconservatrices au Canada.

Pour la FTQ, le Forum a été une occasion unique de renforcer les liens avec les autres provinces et de développer des relations stratégiques, particulièrement avec l'Ontario Federation of Labour (OFL) et les conseils du travail du Canada, pour battre les conservateurs. « Il s'agit de la démonstration d'une réelle volonté commune des forces progressistes, de tous horizons, de travailler ensemble pour faire avancer les luttes sociales au pays. Plusieurs coalitions sont déjà en marche, mais le Forum a permis de développer

d'avantage ces alliances, de prioriser les actions futures pour faire un réel front commun face aux luttes à venir », explique le secrétaire général de la FTQ, Serge Cadieux. **Appel à la convergence et à l'action des mouvements sociaux progressistes** Un des objectifs de cet événement était évidemment d'établir des pistes d'action pour les prochains mois afin de combattre le vent de droite qui souffle de toute part, sur la scène provinciale aussi bien que fédérale. Plusieurs coalitions sont d'ailleurs déjà en marche.

À l'issue du Forum, les mouvements sociaux présents ont lancé un appel à la convergence et à l'action des mouvements sociaux progressistes qui invite la population et les autres mouvements à travailler ensemble pour battre le conservatisme et le néolibéralisme, à rebâtir une démocratie en crise et à penser cet autre système. Un système qui ne sera pas basé sur l'oppression et l'exploitation, mais sur une économie de la vie et du bien-être des personnes et de la Terre.

La FTQ tient à remercier le Fonds de solidarité FTQ et le Fonds d'aide au développement du milieu de la Caisse d'économie Desjardins des travailleuses et travailleurs unis pour leur soutien financier. ■

Rapports des assemblées et déclaration de l'Assemblée finale

Pour en savoir plus et consulter les rapports des assemblées des mouvements sociaux et la déclaration de l'Assemblée finale du Forum social des peuples, consultez le site : www.peoplessocialforum.org/accueil. Vous y trouverez également la liste d'actions et de campagnes qui ont été proposées lors des assemblées.



Le 21 août, une grande marche a culminé devant le Parlement d'Ottawa pour lancer officiellement le premier Forum social des peuples du Canada.

PATRICK RONDEAU

Une forte présence FTQ

Le Forum marque un retour en force de la FTQ au sein des forums sociaux. Plus de 500 militants et militantes provenant des syndicats affiliés et des conseils régionaux étaient présents. Une trentaine d'ateliers ont été organisés, dont un sur la mobilisation et la stratégie audacieuse de vote intelligent, animé par le secrétaire général de la FTQ, Serge Cadieux, et le président de l'Ontario Federation of Labour (OFL), Sid Ryan. Le comité des jeunes de la FTQ a aussi été très présent, notamment lors de l'atelier sur l'organisation et la mobilisation des jeunes travailleurs et travailleuses face à la transformation du travail, auquel ont pris part les comités jeunes des centrales CSN, FTQ et CSQ; de l'ASSÉ; de la FECQ et de la FEUQ. ■

NÉGOCIATION DANS LES SCIERIES DE RÉSOLU Entente de principe ratifiée par les membres du syndicat Unifor

L'entente de principe conclue, au début de septembre dernier, entre le syndicat Unifor et Produits forestiers Résolu a été ratifiée dans une proportion de 89% par les membres le 22 septembre dernier à Dolbeau-Mistassini. Rappelons qu'il s'agit d'un contrat modèle qui s'appliquera à six scieries québécoises. « Il s'agit d'un très bon contrat que nous avons pu négocier pour tout le groupe malgré que les conventions collectives aient des durées différentes. Visiblement, le résultat témoigne de l'appréciation de nos membres alors que, pour la première fois, nous avons obtenu les mêmes gains que ceux prévus au contrat modèle négocié dans les papétières et même un peu plus », a commenté le directeur adjoint d'Unifor, Renaud Gagné. Bravo! ■



STEEVE ST-PIERRE

Métier : brigadier

« Quand plus de 200 personnes te souhaitent bonne journée le matin, ça ne peut pas faire autrement que de déteindre sur toi. C'est vraiment bon pour le moral ! »

Si vous travaillez dans la tour de la FTQ ou celle du Fonds de solidarité FTQ sur le boulevard Crémazie au coin de la rue Lajeunesse, vous avez sans doute déjà croisé Gilbert Chatillon. Depuis un peu plus de six ans, il s'y rend matin, midi et soir pour assurer la sécurité des enfants et des piétons aux abords de l'autoroute Métropolitaine.

« LE DANGER NUMÉRO UN, AUJOURD'HUI, POUR LES BRIGADIERS ET LES PIÉTONS, C'EST SANS AUCUN DOUTE LES AUTOMOBILISTES QUI TEXTENT AU VOLANT. C'EST UN RÉEL PROBLÈME QU'ON OBSERVE TOUS LES JOURS, TROP SOUVENT ! »

Être brigadier, c'est la deuxième vie de cet ancien pressier qui a décidé un jour, après dix ans dans l'imprimerie et une brève période de chômage, de changer de vie. « J'ai essayé le métier d'abord

pour compléter mon revenu de chômage et je l'ai très rapidement adopté. Quand le travail a repris chez mon ancien employeur dans l'imprimerie, le choix de la rue s'est fait très naturellement. »

Mais exercer ce métier implique aussi un choix de simplicité volontaire. Avec les horaires coupés au gré du trafic scolaire, les brigadiers travaillent environ quatre heures et demie par jour. Dès 7 h

le matin, Gilbert est au poste pour faire traverser les quelque 70 enfants qui passent tous les jours pour se rendre à l'école Saint-Gérard sur la rue Lajeunesse. À 8 h 30, il part pour revenir de 11 h 30 à 12 h 45 pour les enfants qui dînent à la maison. Sa journée se termine avec la fin des classes, de 15 h 15 à 17 h.

« LES HORAIRES COUPÉS, ÇA PERMET UNE BELLE QUALITÉ DE VIE, UNE GRANDE LIBERTÉ POUR VAQUER À MES OCCUPATIONS PENDANT LA JOURNÉE. »



Assurer la sécurité des enfants c'est évidemment le premier rôle d'un brigadier, mais Gilbert en profite aussi pour rendre la vie plus facile aux personnes âgées ou qui ont besoin d'assistance que ce soit pour traverser la rue ou encore pour entrer et sortir de la caisse populaire qui se trouve au coin de la rue.



« Dans mon travail, j'ai juste les avantages de travailler avec le public. Je n'ai rien à vendre, je ne donne pas de contravention. Je suis là pour assurer la sécurité des passants et les gens me rendent vraiment bien cette cordialité. » Au fil des ans, Gilbert a vu grandir les enfants du quartier. « Aujourd'hui, je croise des grands gars de six pieds que j'accompagnais à la maternelle, ça créé des liens. »



Parmi les aléas du métier, il y a bien entendu, la température. Il faut être prêt à vivre avec les humeurs de dame nature. « Je suis un gars de plein air : le froid et le vent ne me dérangent jamais. Je m'habille en conséquence et je n'ai jamais froid. »

Ils sont environ une trentaine de brigadières et brigadiers rattachés aux 25 traverses du poste de police 31 à Montréal qui couvre le quartier Villieray. C'est également le service de police de la Ville de Montréal qui assure la formation des brigadiers et qui coordonne les horaires.

Merci à ces femmes et à ces hommes qui prennent soin de nos enfants au quotidien. ■

Plus de 600 000 membres, c'est plusieurs milliers de corps d'emplois différents. Des hommes et des femmes qui travaillent dans des usines, des bureaux, des magasins, des entrepôts, des hôpitaux, sur des chantiers de construction, dans les airs, sur mer, les deux pieds sur terre.

Dans cette chronique, *Le Monde ouvrier* vous fait découvrir quelques-uns de ces métiers à travers des rencontres sur le terrain avec leurs artisans.

Premier Conseil canadien d'Unifor



Plus d'une centaine de déléguées et délégués du Québec ont participé, du 13 au 15 septembre dernier, à Vancouver, à la fondation du Conseil canadien d'Unifor. Outre les discours des dirigeants Jerry Dias, président, et Michel Ouimet, directeur québécois, l'événement a

permis d'accueillir plusieurs invités de marque. Michèle Taïna Audette, dans un vibrant témoignage, est venue sensibiliser les participantes et participants à la violence dont sont victimes les femmes autochtones. Au nombre des autres conférenciers, mentionnons Stephen Lewis, codirecteur de AIDS-Free World, et l'acteur Dany Glover qui ont témoigné de l'importance de s'engager syndicalement et politiquement.

Après avoir fait rapport sur l'ampleur du travail accompli au cours de cette première année, le confrère Ouimet a précisé que beaucoup reste à faire, en commençant par la pressante bataille à mener pour défaire le gouvernement Harper aux prochaines élections fédérales de 2015! ■

La FTQ, fièrement engagée !

Encore cette année, plusieurs dizaines de militants et militantes des différents syndicats affiliés à la FTQ ont participé aux activités de Fierté Montréal, que ce soit la journée communautaire ou encore le défilé.

La FTQ et les membres de son comité sur les droits des gais, lesbiennes, bisexuels et transgenres (GLBT-FTQ) sont convaincus de l'importance de poursuivre le travail de sensibilisation, d'information et d'éducation pour contrer toute forme de discrimination.

Pour en savoir plus sur le comité et pour consulter le *Guide sur les droits des gais et lesbiennes*, conçu pour outiller les syndicats affiliés dans la poursuite de meilleures conditions de travail et d'une plus grande qualité de vie pour leurs membres GLBT, rendez-vous au : www.ftq.qc.ca/guideglbt.

Suivez le comité sur les réseaux sociaux : facebook, [com/GLBTFTQ](https://www.facebook.com/GLBTFTQ) ■

Plusieurs vice-présidents et vice-présidentes de la FTQ ont pris part aux célébrations de Fierté Montréal les 16 et 17 août dernier.



TOURNOI DE GOLF DES CONSEILS RÉGIONAUX FTQ DE LA MONTÉRÉGIE !

Plus de 11 000 \$ au profit de Centraide Sud-Ouest et de Centraide Richelieu-Yamaska

Désireux d'augmenter leur engagement envers les plus démunis, les conseils régionaux de la Montérégie ont tenu leur 2^e tournoi-bénéfice annuel le 19 septembre dernier au Club de golf Bellevue à Léry. Encore une fois, le beau temps était au rendez-vous.

Une ambiance festive empreinte de solidarité

Dans la plus pure tradition des conseils régionaux FTQ de la Montérégie, cet événement s'est déroulé sur le thème de l'engagement. Les collaborations nombreuses ont permis la réalisation de ce projet d'entraide qui symbolise la solidarité et

l'implication dans nos communautés, ainsi que l'importance du partenariat de la FTQ, de Centraide et du réseau de déléguées et délégués sociaux.

Merci au comité organisateur et aux animateurs Yvon Chiasson et Daniel Mallette, respectivement directeur et président du Conseil régional FTQ du Suroît.

Des présences remarquées

À souligner, la présence du président de la FTQ, Daniel Boyer, et du secrétaire général de la FTQ, Serge Cadieux, ainsi que celle du directeur de Centraide Richelieu-Yamaska, Daniel Laplante, et du directeur de Centraide Sud-Ouest, Steve Hickey.

Au chapitre des organisations présentes, mentionnons, entre autres, Desjardins, Caisse populaire Vaudreuil-Soulanges et Caisse d'économie des travailleurs unis, Fonds de solidarité FTQ, Centraide Sud-Ouest et Richelieu-Yamaska, ainsi que bon nombre de syndicats de la FTQ. ■

Le comité organisateur, Serge Girard, représentant de la FTQ en Montérégie, Daniel Laplante, directeur de Centraide Richelieu-Yamaska, Donald Joannette, directeur du Conseil régional FTQ du Suroît, Denis Besner, retraité, Daniel Mallette, président du conseil, Yvon Chiasson, directeur du conseil et Steve Hickey, directeur de Centraide Sud-Ouest.



À la découverte de nouvelles avenues!

Les 21 et 22 mai dernier, à l'hôtel Sheraton Laval, s'est tenu le 24^e Séminaire sur le droit du travail et l'arbitrage de griefs organisé par la FTQ. Près de 130 personnes se sont inscrites afin d'échanger sur leur pratique, de se mettre à jour sur la jurisprudence récente et de mieux s'outiller pour la préparation et le déroulement des auditions.

M^e Katty Duranleau, membre du Barreau du Québec et avocate au sein du cabinet Trudel Nadeau, a traité de la jurisprudence récente en droit du travail en prenant des exemples concrets qui ont su captiver la foule.

La conférencière Christine Gagnon a par la suite initié le public à la synergologie, soit l'analyse du langage corporel. Sa conférence s'accompagnait de diffusions de diverses vidéos dans le but d'observer les gestes non moteurs. L'experte en communication non verbale a su transmettre ses connaissances avec une touche humoristique. Ainsi, les participants et participantes pourront bénéficier de ce colloque en intégrant leur nouveau savoir-faire lors d'une négociation: la compréhension de la gestuelle de ses interlocuteurs est un atout puisqu'elle permet d'ajuster sa stratégie.

Lors de la deuxième journée, la médiation pré-arbitrale a été discutée dans un cadre interactif.

M^e André Ladouceur et René Beaupré, deux médiateurs, ont décortiqué la médiation et la facilitation avec la collaboration de M^e Danielle Lamy, conseillère syndicale au SCFP. Les conférenciers ont expliqué le contexte propice à la médiation préarbitrale, ses différentes approches et son déroulement. Il s'agit également d'une voie à privilégier en raison de ses nombreux avantages, entre autres, son caractère économique, expéditif, informel et souple.

Le séminaire s'est clôturé avec l'exposé de France Laurendeau, directrice du

Collège FTQ-Fonds, concernant les législations *Right to work* aux États-Unis qui inspirent certains partis politiques au Canada. Adoptées dans 24 des 50 États américains, ces législations interdisent d'exiger une cotisation syndicale des personnes couvertes par une unité d'accréditation et obligent quand même les syndicats à les défendre et à les représenter. Résultat: les taux de syndicalisation, les salaires et les avantages sociaux sont plus bas et les inégalités sont à la hausse. Pour survivre, les syndicats américains ont repris contact avec leur base et imaginent de nouvelles stratégies de représentation et d'action.

L'évènement a permis à certains de partager leurs inquiétudes concernant l'avenir des syndicats, mais également de raviver leur militantisme. Le 25^e séminaire qui se tiendra l'an prochain sera l'occasion pour les nouveaux intéressés de se joindre à la partie. ■



DANIEL MARTEL



Journée thématique sur la prévention du suicide en milieu de travail

Bien que peu réjouissante, la problématique du suicide en milieu de travail reste malheureusement d'actualité. Les cas de dépression et de suicide liés au travail sont de plus en plus présents dans nos milieux. Tout le mouvement syndical est interpellé: il faut en parler et agir pour changer les choses.

À Québec, le Grand forum de la prévention du suicide sera l'occasion d'approfondir la question. La journée du 14 octobre sera

entièrement consacrée à la prévention en milieu de travail. On y traitera, entre autres, de l'importance des facteurs de protection en entreprise pour prévenir le suicide, du portrait de la situation dans d'autres pays, de l'entraide en milieu de travail et de la postvention à la suite d'un suicide.

«Enjeux pour contrer le suicide en milieu de travail: succès, limites et défis»

En avant-midi, une table ronde permettra de

partager les expériences de chacun dans l'optique d'améliorer les pratiques en milieu de travail pour resserrer le filet de sécurité autour des plus vulnérables. La FTQ y sera représentée par le confrère Steeve Poulin, coordonnateur du réseau des délégués sociales et des délégués sociaux pour les régions de Québec et Chaudière-Appalaches.

Pour connaître le programme ou pour vous inscrire, consultez le site www.aqps.info/grandforum. ■



Un nouvel acteur important dans la lutte à l'analphabétisme

Profitant de la Journée internationale de l'alphabétisation, le 8 septembre dernier, 22 organisations de la société civile se sont unies pour annoncer la création du Réseau de lutte à l'analphabétisme.

La FTQ, représentée par sa vice-présidente Louise Mercier, était présente lors de cette annonce pour réitérer son appui indéfectible dans cette lutte importante qui concerne l'ensemble de la société.

«L'objectif de ce réseau est qu'en agissant sur plusieurs fronts, et avec l'ensemble des acteurs concernés,

le gouvernement du Québec se dote d'une stratégie nationale de lutte à l'analphabétisme», ont fait savoir les porte-parole Ronald Cameron, directeur général de l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA), et Christian Pelletier, coordonnateur du Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec (RGPAQ).

Les discussions qui ont précédé la création de ce réseau ont permis d'identifier les multiples causes de l'analphabétisme sur lesquelles il est impératif de travailler.

En conséquence, les organisations membres du réseau affirment la nécessité d'agir sur plusieurs fronts afin de mener une lutte efficace.

«Pour les membres du réseau, il est clair que la stratégie à construire doit interpeller l'ensemble des acteurs gouvernementaux et ceux de la société civile concernés par la lutte à l'analphabétisme. Cette stratégie doit également s'inscrire dans une perspective de justice sociale et de droit à l'éducation et à l'apprentissage tout au long de la vie», ont expliqué les porte-parole, Ronald Cameron et Christian Pelletier. ■

Pour en savoir plus, visitez le site : www.lutteeanalphabetisme.ca.



DU 16 AU 23 NOVEMBRE 2014

La FTQ et ses affiliés engagés dans la Semaine de prévention de la toxicomanie

La société et nos milieux de travail ont bien évolué depuis la création, en 1983, du comité alcoolisme, toxicomanie et autres dépendances de la FTQ. Même si les problèmes de dépendances et de surconsommation ont également changé, ils restent tout aussi présents. C'est pourquoi le comité s'implique à promouvoir, chaque année, la Semaine de prévention de la toxicomanie dans nos milieux de travail.

Cette activité nationale aura lieu du 16 au 23 novembre 2014 et vise à sensibiliser la population aux effets de la surconsommation et aux façons de la prévenir. Les syndicats affiliés et les conseils régionaux de la FTQ sont invités à profiter de cette semaine pour sensibiliser leurs membres aux problèmes de dépendances, notamment en utilisant les outils que le comité leur fournira au cours des prochaines semaines.

Cette semaine permet de rappeler à nos membres aux prises avec de tels problèmes que leur syndicat et les délégués sociales et délégués sociaux peuvent leur apporter de l'aide. Ils ont des droits et disposent, grâce au syndicat, de l'aide nécessaire pour les faire valoir.

Au moment de mettre sous presse, le ministère de la Santé et des Services sociaux n'a pas encore lancé le thème de la semaine et le comité planche à terminer son matériel de sensibilisation destiné aux membres de la FTQ. Vous pourrez bientôt télécharger ce matériel sur le site du comité : www.ftq.qc.ca/comitetoxico. ■

Le SCFP-Québec a une émission de radio

Depuis le 16 septembre, le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-Québec) peut parler de ses dossiers directement avec la population. Le syndicat a une émission de radio de une heure sur les ondes de la radio communautaire de Montréal CIBL (101,5 FM).

«Le point de vue syndical est trop souvent escamoté dans les médias traditionnels. Cette initiative vient de la volonté de parler directement avec le public de la réalité des syndiqués et de leurs luttes», a expliqué celui qui a piloté le projet, Denis Bolduc, secrétaire général du SCFP-Québec.

Une entente de dix mois a été conclue avec la station montréalaise. L'émission est intitulée *D'un côté... mais de l'autre*. Elle est diffusée une fois par mois le mardi de 13h à 14h.

«D'un côté... fait référence à ce que la population entend généralement dans les médias sur les syndicats, soit la position des gouvernements, des employeurs, de la droite. ...mais de l'autre réfère à l'autre côté de la médaille. Ce que l'on a de la difficulté à faire entendre dans les sources d'information plus conventionnelles, soit la voix des syndicats et des forces progressistes», a précisé le secrétaire général du SCFP-Québec.

La première émission est déjà disponible sur le site web du SCFP-Québec : www.scfp.qc.ca. ■



Enregistrement de la première émission du SCFP *D'un côté... mais de l'autre* à CIBL le 16 septembre dernier.

Prochaines émissions

21 octobre 2014, 18 novembre 2014, 6 décembre 2014, 20 janvier 2015, 17 février 2015, 17 mars 2015, 21 avril 2015, 19 mai 2015 et 16 juin 2015.

La FTQ en appui au peuple palestinien

Le 10 août dernier, plusieurs centaines de personnes, dont plusieurs militants et militantes de la FTQ, ont manifesté dans les rues de Montréal afin de dénoncer l'intervention militaire d'Israël contre le territoire palestinien.

Le secrétaire général de la FTQ, Serge Cadieux, a profité de cette tribune pour marteler le message lancé par la Confédération syndicale internationale (CSI) qui en appelait à une véritable négociation de paix.

«Les travailleurs, les travailleuses et leur famille s'associent aux voix qui s'élèvent à travers le monde pour demander la négociation d'une paix durable et la fin du blocus qui emprisonne 1,9 million de personnes.

«Tant que les habitants de l'enclave palestinienne n'auront aucun horizon de développement, le cessez-le-feu ne sera qu'une pause avant un nouvel accès de violence. Nous savons, à la FTQ, que la pauvreté et le chômage ne conduisent pas à la paix», a déclaré le secrétaire général.

Rappelons que le mur érigé par les Israéliens brime les Palestiniens de leur liberté de mouvement. Cette entrave à la liberté met en péril l'accès à l'éducation, l'accès au travail et cause des problèmes sociaux qui conduisent à la violence.

«Le courage, l'espoir et la volonté de vivre dans un pays exempt de violence, de discrimination, sans égard à la nationalité, devraient un jour être possibles; mais nous devons faire entendre ce message clairement et avec force aux gouvernements concernés», a conclu Serge Cadieux. ■



La FTQ et plusieurs de ses syndicats affiliés sont descendus dans les rues de Montréal pour lancer un message de paix et de véritable négociation.

GRÈVE CHEZ BATHIUM

Un combat pour le respect des droits syndicaux

Les 75 membres de la section locale 2011 du syndicat Unifor sont en grève depuis le 29 avril dernier. Bien que les questions monétaires soient normalement au cœur des conflits de travail, la problématique de ce dossier repose surtout sur des relations de travail extrêmement difficiles. Il s'agit du premier renouvellement de la convention collective et les membres sont exaspérés par le comportement de l'employeur qui, au cours des mois précédents le conflit, ne respectait pas le contrat de travail et contestait systématiquement tous les griefs soumis. L'employeur n'est visiblement pas en mode règlement de conflit alors qu'il a obtenu une série d'injonctions pour limiter le piquetage principal à l'usine ainsi que le piquetage secondaire. Le syndicat, quant à lui, appelle à un retour à la table de négociation.

À l'occasion du Conseil canadien d'Unifor à Vancouver, une collecte a permis à la section locale d'amasser plus de 60 000\$ en appui financier. L'appel est lancé auprès de tous les affiliés FTQ! Vous pouvez envoyer des dons à la section locale 2011 d'Unifor, au 65, rue Rougemont, Longueuil (Québec) J4J 2B4.

L'usine de Bathium, située à Boucherville, fabrique des batteries pour véhicules électriques. ■



Les jeunes veulent un syndicalisme qui rayonne dans la société

Le 12^e Camp des jeunes de la FTQ, qui s'est tenu du 10 au 12 septembre 2014 au centre de villégiature Jouvence, a été un réel succès.

Une centaine de jeunes membres des syndicats affiliés se sont réunis pour écouter, débattre, partager et réfléchir sur les grands défis du syndicalisme d'aujourd'hui. Cette retraite fermée permet à des jeunes travailleurs et travailleuses de partager un moment unique et motivant.

Le comité des jeunes de la FTQ, qui a concocté le programme du camp, a décidé, cette année, de faire porter les discussions sur des sujets politiques chauds: l'emploi face à la crise environnementale, les répercussions au Québec et au Canada du néoconservatisme du gouvernement Harper, l'électorat québécois et les grands défis de nos régimes de retraite.

Chaque année, les participants et participantes

en profitent pour échanger sur leurs inquiétudes et leurs attentes en tant que militants syndicaux et militantes syndicales. Dans les milieux de travail, la surveillance, les nouvelles logiques de gestion et les lois spéciales émergent toutes trois comme des enjeux préoccupants. Côté syndical, les jeunes ont ciblé les obstacles à la mobilisation, ainsi que les causes de l'apathie des travailleurs et des travailleuses face aux grandes luttes syndicales. Près du tiers du camp a été consacré à comprendre les éléments pouvant permettre aux jeunes syndicalistes de passer de la parole aux actes. Il faudrait, proposent-ils, redonner toute son importance à la formation et à la conscientisation pour mobiliser les

gens, mais ça commence également par eux-mêmes. D'autres émettent des critiques légitimes à l'égard des structures syndicales, impatientes de voir aboutir des transformations.

Pour ce qui est de la question du rôle des jeunes dans le mouvement syndical, le professeur de philosophie invité Christian Nadeau a bien résumé les intentions des personnes participantes: «Malgré les obstacles, il y a des moyens d'action. Il faut agir par nous-mêmes, ce qui veut dire devenir maîtres de nous-mêmes, se donner les moyens d'agir et exercer nos pouvoirs, car c'est l'existence même du syndicalisme qui en dépend.»

D'ailleurs, le plan d'action du comité des jeunes de la FTQ est en construction et tous les jeunes sont invités à y contribuer. Les priorités sont la réalisation d'un sommet des jeunes du Québec, les états généraux sur le syndicalisme, la campagne de la FTQ Ensemble

pour un monde plus juste, la Semaine de la relève syndicale, le projet S'impliquer auprès des jeunes, ainsi que les enjeux de la diversité et de la représentativité.

Pour le comité des jeunes de la FTQ, il est primordial de tisser des liens intersyndicaux et de créer des alliances sociales pour être plus forts. Le défi de cette génération est de réussir à modifier le paysage syndical: les jeunes veulent un syndicalisme qui rayonne dans la société et qui reflète les aspirations de ses membres. Ils sont présents dans toutes les luttes, appuient les revendications de leurs confrères et consœurs et bâtissent des ponts intergénérationnels. Le Québec peut changer rapidement et les jeunes prennent leur place dans les rangs pour s'assurer que le syndicalisme demeure un acteur important ici et ailleurs dans le monde. ■



À vos agendas !

La Biennale des femmes 2014 aura lieu très bientôt sur le thème *D'hier à aujourd'hui: ensemble, les femmes font la différence*.

Avec un thème pareil, personne ne s'étonnera qu'il y soit entre autres question de l'histoire des luttes des femmes dans nos syndicats, mais de bien d'autres sujets également sélectionnés par le comité de la condition féminine de la FTQ.

Il est encore temps de s'inscrire, mais ne tardez pas!

Quand : Les 4 et 5 novembre 2014
Où : À l'Hôtel Sheraton Laval
Inscription : www.femmes.ftq.qc.ca
Nous vous attendons en grand nombre! ■

Semaine de la relève syndicale : soyez-y !

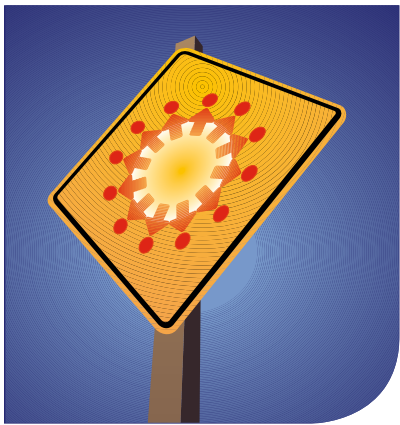
Pour une troisième année consécutive se tiendra la *Semaine de la relève syndicale* du 27 au 31 octobre 2014.

L'enjeu de cette semaine thématique est de préparer la relève syndicale aux enjeux sociaux, politiques et économiques actuels. De plus, cet événement permet aux nouveaux membres de se familiariser avec les structures syndicales et aide à l'intégration de ceux-ci, ce qui permet une meilleure participation dans les instances et une meilleure mobilisation face aux luttes à venir. D'ailleurs, cette année aura une couleur toute spéciale et s'intégrera dans les différentes campagnes de la FTQ, dont *Ensemble pour un monde plus juste* et toute la mobilisation contre les plans d'austérité des gouvernements fédéral et provincial.

La centrale organisera quelques activités de réseautage et d'échange sur les pratiques syndicales. Les syndicats affiliés sont invités à offrir à leurs militantes et militants ou à leurs membres des activités dans le cadre de cette semaine de sensibilisation.

Nous vous invitons à y participer en très grand nombre pour qu'encore cette année, la *Semaine de la relève syndicale* soit un vif succès.

Pour en savoir plus, suivez le comité des jeunes sur Facebook. ■



À LA SOURCE

BULLETIN DE LA FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU QUÉBEC (FTQ) / SUPPLÉMENT AU MONDE OUVRIER / SEPTEMBRE-OCTOBRE 2014

Travailler en français : une question de santé et de sécurité du travail

Au printemps dernier, une nouvelle campagne de sensibilisation pour l'utilisation de la terminologie française dans le secteur de l'automobile était présentée par le service de la santé et de la sécurité du travail de la FTQ, en collaboration avec le service de la francisation.

La première phase de cette campagne voulait souligner par l'humour l'utilisation abondante et approximative de mots anglais dans nos milieux de travail, particulièrement chez les travailleuses et les travailleurs de concessionnaires et de garages.

La FTQ profite de la rentrée pour lancer la deuxième partie de cette campagne qui se penche sur les conséquences, parfois très graves, souvent sérieuses, liées à une mauvaise compréhension de directives de travail en anglais. Année après année, cette incompréhension est source de nombreux accidents de travail. Les membres de la table sectorielle de l'automobile ont voulu réagir à cette situation en se dotant d'un outil de sensibilisation et de promotion du français afin d'encourager les travailleurs et les travailleuses à réclamer plus de français dans leur milieu de travail.

Téléchargez au www.languedutravail.org/automobile les affiches qui reprennent les messages suivants :

- Assurez-vous que vos outils de travail ne se retournent pas contre vous.
- Exiger vos outils et documents de travail en français peut éviter un accident.
- Une erreur de compréhension peut entraîner des conséquences fâcheuses.
- Évitez toute confusion. Assurez votre sécurité.
- Exigez et utilisez la terminologie française.

Vous pouvez également commander des aimantins au service de la francisation (514 383-8000). ■



Un rendez-vous à ne pas manquer !

La FTQ est fière d'annoncer la tenue de son Colloque en santé et sécurité du travail qui se tiendra le 23 octobre, de 8h30 à 17h (inscription à compter de 7h30) et le 24 octobre, de 8h30 à 12h. Une période de préinscription est prévue le 22 octobre, de 16h à 18h. Le colloque aura lieu au Delta Trois-Rivières (salle Trifluvien A), 1620, rue Notre-Dame Centre.

Des sujets d'actualité

Plusieurs conférenciers et conférencières viendront partager leurs expériences et échanger sur des enjeux de l'heure en santé et sécurité du travail. Parmi ceux-ci :

- La santé et la sécurité des travailleuses

et travailleurs immigrants - Sylvie Gravel, professeure, École des sciences de gestion et Gabrielle Legendre, étudiante au doctorat interdisciplinaire en santé et société, UQAM.

- Les troubles musculosquelettiques liés aux conditions de travail - D^{re} Alice Turcot, Institut national de santé publique du Québec (INSPQ).

- La langue de travail et la santé-sécurité - Lola Le Brasseur et Rima Chaaban, conseillères au service de la francisation de la FTQ.

- Jurisprudences sur la notion du «à l'occasion du travail» - M^{re} Jonathan Paré, Trudel Nadeau.

Consultez le www.santesecurite.ftq.qc.ca pour connaître tous les détails concernant l'horaire, l'hébergement, ainsi que pour télécharger la fiche d'inscription. ■

Le service de la santé et sécurité du travail de la FTQ, en collaboration avec le D^r Michel J. Gauthier, a produit un guide illustré des tests cliniques en musculosquelettique afin d'aider les représentants et représentantes des victimes de lésions professionnelles qui doivent faire face à des dossiers de plus en plus médicalisés. Ce livre sera lancé officiellement lors du colloque.



- Le fonctionnement des comités de santé et sécurité du travail - Serge Beaulieu, conseiller au service de l'éducation de la FTQ.

- La réadaptation comme outil de prévention - M^{re} Isabelle Laurin, TUAC-500.

- L'examen musculosquelettique - D^r Michel J. Gauthier, Kinatex Longueuil et CMI Contrecœur.

- La manutention de charges en milieu de travail : en comprendre les risques pour mieux les prévenir - Denys Denis, Ph. D., Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST).



QU'ON SE LE DISE !

Coupures, ayoye !

Depuis toujours, les coupures sont une préoccupation pour les intervenants et les intervenantes en santé et sécurité du travail. D'abord, tenter de les prévenir et, quand elles surviennent malgré tout, s'assurer qu'elles ne sont pas contaminées ou infectées. Mais un nouveau type de coupures avec des effets potentiels tout aussi graves pour la

santé et la sécurité des personnes est de plus en plus présent dans les milieux de travail : les *coupures* des ressources, tant humaines que financières.

Confrontés à des restrictions budgétaires plus souvent motivées par des dogmes que par une réelle nécessité, certains gestionnaires cherchent, par tous les moyens, à équilibrer

leur budget. Que ce soit en réduisant le personnel et, ce faisant, en alourdissant la charge de travail des autres personnes, ou en reportant l'achat d'équipements plus sécuritaires, mettant ainsi à risque la santé et la sécurité des personnes. Les plus irresponsables iront même jusqu'à contourner les règles de sécurité les plus élémentaires, question d'améliorer la productivité et donc de réduire les coûts, disent-ils.

Au bout du compte, qui donc écope des conséquences de toutes ces *coupures* ? Ce sont les travailleurs et les travailleuses qui les subissent; que ce soit par la réduction des effectifs, l'augmentation de la charge de travail ou le non-respect des règles de sécurité.

Les personnes en emploi paient de leur santé physique et mentale, ainsi que de leur sécurité afin de permettre à ces mêmes gestionnaires d'atteindre leurs «objectifs».

Plusieurs recherches scientifiques indiquent pourtant clairement que d'allouer des ressources financières à la santé et à la sécurité du personnel n'est pas une dépense, mais bien un investissement très rentable. Une de ces études a d'ailleurs été réalisée par l'Association internationale de sécurité sociale (AISS), un organisme tripartite de l'ONU. Les conclusions retenues sont éloquentes : chaque 1\$ investi en prévention génère un bénéfice de 2,2\$ (voir *Le Monde ouvrier*, numéro 95). ■



Assurez-vous que vos outils de travail ne se retournent pas contre vous. Exiger vos outils et documents de travail en français peut éviter un accident. Une erreur de compréhension peut entraîner des conséquences fâcheuses. Évitez toute confusion. Assurez votre sécurité. Exigez et utilisez la terminologie française.



languedutravail.org/automobile

Conditions de travail contribuant aux TMS

Quelles sont les causes des troubles musculo-squelettiques (TMS)? De nombreuses études scientifiques ont mis en lumière la contribution importante des conditions de travail à l'apparition des TMS, en particulier les contraintes physiques telles que l'effort physique, le travail répétitif et les postures contraignantes.

Les contraintes organisationnelles du travail contribuent également à ces problèmes de santé importants, par exemple l'intensité du travail, la cadence, le manque d'autonomie au travail, le faible soutien des collègues ou des supérieurs.

Le *Monde ouvrier* reproduit ici un résumé des faits saillants de L'Enquête québécoise sur des conditions de travail, d'emploi et de santé et de sécurité du travail (EQCOTESST), qui jette un nouvel éclairage sur les conditions de travail contribuant aux TMS.

Définition des TMS liés au travail

Dans l'EQCOTESST, les TMS liés au travail sont définis comme des douleurs musculo-squelettiques importantes, dérangeant les activités, ressenties souvent ou tout le temps au cours des 12 mois précédant l'enquête et perçues comme entièrement ou partiellement liées au travail principal. L'enquête exclut de cette définition les problèmes musculo-squelettiques d'origine traumatique et accidentelle tels qu'une chute, un coup ou un accident de véhicule. Les TMS se manifestent souvent sous la forme de maux de dos ou de cou, de tendinites, de bursites, de syndrome du canal carpien et d'autres atteintes aux membres supérieurs et inférieurs.

Les contraintes physiques

L'enquête EQCOTESST a démontré que bien des travailleuses et des travailleurs, en 2007, étaient exposés à des contraintes physiques contribuant aux TMS (voir l'encadré *Neuf contraintes physiques considérées dans l'EQCOTESST*).

CONSTATS RÉVÉLATEURS

Selon l'EQCOTESST, une personne au travail sur quatre se disait exposée à des contraintes physiques élevées, soit environ 898 900 personnes au Québec. L'exposition à des contraintes physiques élevées touche plus de la moitié des

travailleurs manuels et 44 % des travailleuses manuelles. Environ 45 % des jeunes hommes de moins de 25 ans sont exposés aux contraintes physiques élevées.

Au travail, les hommes sont plus exposés que les femmes à la manutention de charges lourdes, aux efforts physiques et aux vibrations.

Par contre, les travailleuses sont plus exposées au travail répétitif, au travail prolongé à l'ordinateur et à la posture assise prolongée. Un homme sur cinq et une femme sur huit déclarent manipuler fréquemment des charges lourdes. Un homme sur trois déclare fournir des efforts physiques fréquents en utilisant des outils, des machines ou de l'équipement.

Plus du tiers des jeunes femmes et 28 % des jeunes hommes de moins de 25 ans travaillent debout sans la possibilité de s'asseoir. Parmi l'ensemble des travailleuses et travailleurs manuels, environ 34 % exercent leur métier debout sans avoir la possibilité de s'asseoir.

Environ 24 % des travailleuses et 18 % des travailleurs consacrent plus de 30 heures par semaine au travail à l'ordinateur. Lorsque ce travail est associé à des postures statiques du cou ou des avant-bras, ou aux gestes répétitifs, il peut contribuer à l'apparition de TMS. Le personnel de bureau et les professionnels sont plus exposés au travail prolongé à l'ordinateur que les autres travailleurs.

Les contraintes organisationnelles

Selon l'EQCOTESST, de nombreux travailleurs et travailleuses de plusieurs secteurs sont exposés à des contraintes organisationnelles et psychosociales élevées (voir l'encadré *Principales contraintes organisationnelles considérées dans l'EQCOTESST*).

CONSTATS RÉVÉLATEURS

Une personne sur quatre se voit dans l'impossibilité de modifier la cadence de son travail.

Les femmes sont plus exposées que les hommes à une demande psychologique élevée, à une faible autonomie, à une

Neuf contraintes physiques considérées dans l'EQCOTESST¹

- Manipuler sans aide des charges lourdes (ex. : soulever, porter, transporter des personnes ou des charges comme des caisses ou des meubles).
- Fournir des efforts en utilisant des outils, des machines ou de l'équipement.
- Effectuer des gestes répétitifs à l'aide des mains ou des bras (ex. : le travail à la chaîne, la saisie de données, un rythme imposé par une machine).
- Travailler les mains au-dessus des épaules.
- Travailler le dos penché vers l'avant, de côté ou avec une torsion (dos « twisté »).
- Effectuer des gestes de précision (ex. : saisir du bout des doigts, aligner un outil ou une pièce, ou contrôler finement ses mouvements).
- Subir des vibrations provenant d'outils à main (vibrations aux mains ou aux bras).
- Subir des vibrations provenant de grosses machines ou du sol (vibrations du corps entier).
- Travailler debout sans la possibilité de s'asseoir.

Par ailleurs, le travail prolongé à l'ordinateur a également été étudié dans l'EQCOTESST, mais ne figure pas dans l'indicateur du cumul de contraintes physiques qui intègre les neuf contraintes ci-dessus. D'autres contraintes physiques peuvent engendrer des TMS, mais celles-ci n'ont pas été étudiées dans l'EQCOTESST, car elles sont plus difficiles à mesurer dans le cadre d'un sondage.

1. Ces neuf contraintes du travail ont été regroupées dans un indicateur de cumul de contraintes physiques. L'expression « contraintes physiques élevées » renvoie à une exposition à au moins quatre de ces neuf contraintes physiques, qui survient souvent ou tout le temps.

Principales contraintes organisationnelles considérées dans l'EQCOTESST

- Demande psychologique : la quantité et la complexité de travail à accomplir ainsi que les contraintes de temps auxquelles un travailleur est confronté.
- Autonomie au travail (latitude décisionnelle) : la possibilité de choisir comment faire son travail et de participer aux décisions qui s'y rattachent ainsi que la capacité d'utiliser ses habiletés et d'en développer de nouvelles.
- Soutien des supérieurs et des collègues : le soutien social et le soutien pratique des superviseurs et des collègues dans la réalisation des tâches.
- Reconnaissance : récompenses au travail, qu'elles soient monétaires (salaire), sociales (estime et respect de la part des collègues et des superviseurs) ou organisationnelles (sécurité d'emploi et perspectives de promotion).
- Déséquilibre effort-reconnaissance : le déséquilibre entre les efforts déployés au travail et la reconnaissance reçue.
- Harcèlement sexuel : être l'objet de paroles ou de gestes à caractère sexuel non désirés.
- Harcèlement psychologique : être l'objet de paroles ou d'actes répétés portant atteinte à la dignité ou à l'intégrité de la personne.

sous-utilisation de leurs compétences et à l'impossibilité de modifier la cadence de leur travail. Une femme sur cinq ne peut pas prendre de pause durant son travail comparativement à un homme sur dix.

Les travailleuses sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à souffrir d'une faible reconnaissance de leurs efforts, d'un déséquilibre entre leurs efforts et la reconnaissance, d'un travail émotionnellement exigeant, du harcèlement psychologique et du harcèlement sexuel au travail. Les femmes sont également plus exposées à la combinaison d'une demande psychologique élevée et d'une faible autonomie.

Le faible soutien au travail de la part des collègues ou des supérieurs s'observe davantage chez les hommes que chez les femmes. Il est notamment plus marqué chez les hommes de plus de 45 ans comparativement aux moins de 25 ans.

Les ouvriers non qualifiés et les manœuvres sont plus exposés à une faible autonomie et à un faible soutien de la part des collègues ou des supérieurs que les autres professions.

Les cadres et les professionnels sont proportionnellement plus exposés que d'autres salariés à une demande psychologique élevée. Ils bénéficient

toutefois d'une plus grande autonomie, d'un meilleur soutien de la part des collègues et des supérieurs ainsi que d'une meilleure reconnaissance au travail.

Investir en prévention

La réduction de la fréquence et de la gravité des TMS liés au travail repose sur les programmes de prévention et d'amélioration des conditions de travail et les campagnes de sensibilisation des travailleurs et des employeurs.

Il faut donc, dans les secteurs affichant des taux importants de TMS, investir les ressources nécessaires en prévention et veiller à la réduction de l'exposition aux contraintes physiques et organisationnelles du travail associées aux TMS.

Pour de plus amples renseignements sur la prévention des TMS, consulter le site de l'Institut national de santé publique du Québec : www.inspq.qc.ca/gstms, rubrique *Solutions en ergonomie*. ■

Source : Adapté de « Stock S, Lazreg F et collaborateurs (2014). Faits saillants de l'Enquête québécoise sur des conditions de travail, d'emploi et de santé sécurité du travail : Conditions de travail contribuant aux troubles musculo-squelettiques. Institut national de santé publique du Québec. »



MARC MONGEAU



Le CHAT à la recherche de locaux

Le Centre d'histoire et d'archives du travail (CHAT), qui est logé gracieusement depuis sa fondation par la section locale 800 de l'Union des employés et employées de service (UES-800), est à la recherche de nouveaux locaux. Le CHAT n'a pas encore de grands moyens financiers et souhaiterait pouvoir s'établir à coûts modestes en attendant de recevoir un financement public récurrent. Tout syndicat ou organisme disposant de locaux pouvant être mis à sa disposition peut communiquer avec l'archiviste Marc Comby au 514 385-1717 poste 230, ou par courriel : chat2012synd@gmail.com.

Cette année, grâce à un soutien financier des syndicats affiliés à la FTQ, le CHAT a pu s'organiser, entreprendre des activités régulières de traitement d'archives syndicales et produire des instruments de recherche qui permettent un accès à ces précieuses informations sur l'histoire de notre mouvement. On procède présentement, dans une phase 1, au traitement des archives de la FTQ, plus spécifiquement des séries Secrétariat général (1969-1991) et Présidence (1991-1993) pendant la période où Fernand Daoust occupait ces fonctions. On trouve toutes les informations concernant les archives traitées et conservées au CHAT sur le site www.archivesquebecoisessedutravail.org à l'onglet *Fonds et collections*. Le bulletin d'information périodique de l'organisme est également mis en ligne sur ce site.

Récemment, le Comité intersyndical du Montréal métropolitain (CIMM) a fait don au CHAT de son fonds d'archives depuis sa fondation en 1972. Le CIMM, d'abord nommé Comité régional intersyndical de Montréal (CRIM), a été fondé par le Conseil du travail de Montréal-FTQ (aujourd'hui CRFTQMM), le Conseil central de Montréal de la CSN et l'Alliance des professeurs de Montréal (anciennement CEQ). Au fil des années, il s'est élargi en intégrant le Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPQ), le Syndicat des professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ), les affiliés métropolitains de la Centrale des syndicats démocratiques (CSD) et ceux de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE).

Le Syndicat des travailleurs de l'information de La Presse (STIP), affilié à la CSN, a également fait don de ses archives au CHAT. Il s'agit du Fonds Syndicat des journalistes de Montréal — section La Presse (1953-1971) et du Syndicat général des communications — section La Presse (1971-1978). ■

NOUVELLE PUBLICATION ANNUELLE DE L'IRÉC SUR LA FISCALITÉ

Jour d'affranchissement ou de solidarité fiscale?

Chaque année, l'Institut Fraser compile le montant total des impôts et des taxes que les familles québécoises versent à tous les paliers de gouvernement (fédéral, provincial et municipal) et calcule le nombre de jours de travail nécessaires pour les payer. Il proclame alors le «jour d'affranchissement fiscal»!

L'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC) a choisi de contrer cette approche démagogique de la fiscalité en publiant une nouvelle étude démontrant les failles de ce concept qui utilise plusieurs raccourcis intellectuels.

«*Au moment où il n'est plus possible de parler de fiscalité sans l'associer à l'austérité, il est utile de rappeler que la fiscalité est un instrument de solidarité sociale. De plus, le débat public doit reposer sur une analyse rigoureuse de faits*», a expliqué le chercheur à l'IRÉC qui a coordonné la rédaction du rapport de recherche, Gilles L. Bourque.

Et les faits sont têtus! Le rapport de l'IRÉC montre

qu'au total, l'ensemble des agents économiques doit procurer l'équivalent de 171,6 jours d'activité pour payer collectivement toutes les dépenses publiques. Le financement du fonctionnement des administrations publiques ne requiert que l'équivalent de 6,2 jours d'activité. Les deux tiers des contributions servent à payer les prestations sociales (51,7 jours) reversées aux contribuables alors que la santé (29,1 jours) et l'éducation (24,9 jours) sont redistribuées en services.

Paie-t-on vraiment trop d'impôts?

Une analyse de l'évolution des 30 dernières années indique que le fardeau

fiscal québécois a atteint un sommet en 2000 (40,9% du PIB). Il a diminué par la suite jusqu'à atteindre 37,1% du PIB en 2009, soit 3,8 points de pourcentage de moins qu'en 2000, et même 0,7 point de moins qu'en 1990. Le fardeau fiscal n'a donc pas augmenté.

En fait, les baisses d'impôt sont les principales causes du supposé «déficit structurel». Si les contributions fiscales étaient les mêmes qu'en 2000, les gouvernements auraient eu, en 2009, des recettes supérieures de 11,6 milliards de dollars. Cependant, comme preuve que le régime fédéral est déséquilibré, ces recettes auraient été accaparées par Ottawa, alors que les dépenses de programmes relèvent des provinces. Il est là le véritable déficit structurel: c'est le fédéralisme canadien.

Les riches et les entreprises ne paient plus leur juste part

Le fardeau fiscal des entreprises non attribuable aux



programmes sociaux est très faible. Il a été ramené à ce qu'il était en 1981, soit 7,5%. Non seulement les entreprises ne fournissent pas leur juste part au financement des missions de l'État, mais cette sous-contribution entraîne un déplacement vers les contribuables.

Pour les cotisations sociales, on observe une diminution à mesure qu'on approche du 1% des ménages les plus riches. Ce sont les centiles les moins nantis qui soutiennent la part la plus élevée du revenu disponible consacré aux taxes à la consommation.

Pour consulter la publication sur la solidarité fiscale et connaître les travaux de l'IRÉC, consultez le site : www.irec.net. ■

On roule pour Centraide dans Laurentides-Lanaudière

Le 6 septembre dernier, la FTQ Laurentides-Lanaudière a tenu sa première randonnée cycliste au bénéfice des Centraide de la région. L'activité familiale, qui a réuni près d'une quarantaine de participants et participantes de tout âge, a permis d'amasser plus de 2000\$. Plusieurs syndicats affiliés à la FTQ ont participé à cet événement qui a été un succès grâce aussi à l'appui financier du Fonds de Solidarité FTQ, de la Caisse d'économie des travailleurs unis et de la SSQ.

Merci et à l'an prochain! ■



La randonnée s'est tenue sur la piste du P'tit Train du Nord dans la belle région des Laurentides.

LES RETRAITÉS DE LA FTQ EN CONGRÈS

Le 12 juin dernier avait lieu, dans les locaux du syndicat des Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce, section locale 500 (TUAC-500), à Montréal, le 1^{er} congrès de la Fédération des syndicalistes à la retraite du Québec (FSRQ).

Quelque trente personnes déléguées, observatrices, conférencières et invitées ont pris part à cet événement triennal dont le coup d'envoi a été donné par la présidente du Conseil régional FTQ Montréal métropolitain (CRFTQMM), Danielle Casara. Celle-ci en a profité pour réitérer le soutien indéfectible du conseil depuis la création du premier regroupement des syndicalistes à la

retraite (RSR-Montréal) membre de la Fédération en 1993 à aujourd'hui.

C'est dans un climat chaleureux et convivial que le président de la FTQ, Daniel Boyer, est venu saluer les congressistes et les informer des dossiers prioritaires qui occuperont la FTQ cet automne.

Après avoir brossé un sombre portrait du contexte politique actuel, il a lancé un vibrant appel à la mobilisation des membres FTQ, syndiqués ou retraités, tant sur la scène provinciale que fédérale où des élections sont prévues en octobre 2015. Il a d'ailleurs profité de cette tribune pour expliquer le «vote stratégique» que la FTQ suggérera



Le président de la FSRQ, Claude Parent, et le président de la FTQ, Daniel Boyer.

dans une dizaine de circonscriptions du Québec afin d'empêcher le gouvernement conservateur de Harper de se faire réélire. Par la suite, des présentations ont eu lieu sur différents thèmes :

■ Un programme volontaire d'assurances pour les retraités de la FTQ avec le courtier Robin Veilleux.

■ La situation des régimes de retraite au Québec et les grandes lignes du rapport D'Amours avec le secrétaire général du CRFTQMM, André Grandchamps.

■ Un régime public universel canadien d'assurance-médicaments avec Keith Newman de la Coalition canadienne de la santé.

■ La structure organisationnelle des personnes à la retraite, tant au Canada, au Québec que dans les régions, par la consœur Louise Hinton, membre du conseil exécutif de l'Association des syndicalistes à la retraite du Canada (l'équivalent du CTC pour les retraités).

Claude Parent et Yvon C. Rivard ont été réélus par acclamation aux postes de président et de secrétaire-trésorier. Joël Dada et Réjean Riopel ont pour leur part été élus par acclamation comme vérificateurs de la Fédération.

Pour en savoir plus, contactez la FSRQ par courriel : fsrq@ftq.qc.ca ou visitez son site Internet www.syndicalistesalaretraite.ca/quebec.

Le président Claude Parent a souligné le travail accompli par le comité exécutif qui inclut à ce moment les présidents des organisations régionales de syndicalistes à la retraite (ORSR) affiliées aux conseils régionaux FTQ Montréal métropolitain, Laurentides-Lanaudière et Québec et Chaudière-Appalaches.

Il a ajourné ce premier congrès en souhaitant collaborer à la création d'autres ORSR dans tous les conseils régionaux. C'est un rendez-vous au prochain congrès en juin 2016! ■

Bonne retraite Esther !

Au service de l'éducation depuis septembre 2001, Esther Désilets prend sa retraite après avoir dirigé le service pendant les six dernières années. À son arrivée à la FTQ, cette militante de l'approche expérientielle en éducation des adultes apportait un riche bagage à la centrale.

Ses préoccupations pour l'éducation des adultes et la pédagogie l'amènent d'ailleurs à travailler comme responsable de la formation pratique au département des sciences de l'éducation de l'UQAM et à poursuivre des études de 2^e cycle à l'Université de Genève où elle a développé une réflexion en profondeur sur l'approche expérientielle en formation des adultes et collaboré avec l'Université ouvrière de Genève.

Dès son arrivée, la FTQ a su mettre à profit cette expertise en lui confiant le mandat de revoir la structure pédagogique de la formation des formateurs et des formatrices et de développer des moyens pour assurer leur formation continue, dont les séminaires sur l'encadrement, les perfectionnements pédagogiques, etc. Esther a aussi travaillé au développement de plusieurs formations et elle a été très impliquée au Collège FTQ-Fonds.

Toutes les personnes qui ont travaillé avec Esther se souviendront de sa rigueur et de sa volonté de préserver les valeurs et les principes pédagogiques qui font la richesse de la formation syndicale. On n'oubliera pas non plus ses histoires, ses expériences nombreuses qui ont façonné son sens de la dérision et son humour incomparable.

Nous lui souhaitons bien du bonheur et une retraite où elle pourra profiter au maximum de ses nombreuses passions. ■



Ce n'est qu'un au revoir !

Brillante économiste, Monique Audet a travaillé pendant plusieurs années à titre de conseillère dans les négociations des secteurs public et

parapublic avec les différents coordonnateurs nommés par les syndicats affiliés à la FTQ impliqués dans ces négociations. À compter de 2001, elle se joint à l'équipe du service de la recherche de la FTQ.

Lorsqu'elle est libérée des obligations des négociations, un processus qui est long et accaparant, ses compétences d'économiste, ses capacités de recherche et d'écriture, et son infatigable ardeur au travail sont mises à contribution dans plusieurs dossiers, surtout ceux qui encadrent le quotidien des travailleurs et travailleuses des secteurs public et parapublic: budgets gouvernementaux, fiscalité, réorganisations et financement de différents secteurs (santé, éducation post-secondaire, etc.), sous-traitance et partenariats public-privé.

Le sens politique qu'elle développe au fil des ans l'a conduite naturellement au service des communications de la FTQ où elle a œuvré les dernières années avant de prendre sa retraite en août dernier.

L'expérience de Monique sera encore au service de la FTQ et de ses syndicats affiliés, puisqu'elle a accepté un contrat d'économiste pour la prochaine ronde de négociations du secteur public.

Ce n'est donc qu'un au revoir !

Bienvenue Atim

C'est Atim León, qui était au service de la recherche de la FTQ depuis 2006, qui se joint à l'équipe de l'information. Son expérience et sa passion des communications seront sans aucun doute un atout intéressant pour le service. Bienvenue Atim ! ■



Nouvelle recrue au service de la recherche



Colin L'Ériger est entré en fonction comme conseiller au service de la recherche de la FTQ en avril dernier. Titulaire d'un baccalauréat en journalisme de l'Université du Québec à Montréal et d'une maîtrise en analyse de politiques et administration publique de l'Université Concordia, Colin est déjà familier avec l'univers

de la FTQ, puisqu'il y baigne depuis 2013.

Il est d'abord embauché comme stagiaire au service de l'éducation en janvier 2013 pour s'occuper notamment du dossier des assurances collectives et, en particulier, de l'assurance médicaments. Ses travaux ont donné lieu à un rapport étoffé sur le sujet. Il a également travaillé sur les disparités de traitement dans le dossier de la retraite. Il a d'ailleurs agi comme personne-ressource au comité des jeunes de la FTQ dans ce dossier. Son expertise et ses compétences ont convaincu la FTQ de lui offrir ensuite un contrat de consultant, toujours pour les mêmes dossiers, jusqu'à son embauche récente.

La meilleure des bienvenues Colin et longue vie au service de la FTQ ! ■

Une retraite bien méritée après plus de 30 ans à la FTQ



Jacinthe Jomphe tire sa révérence après 31 ans de service à la FTQ. Cette passionnée des chiffres et des voyages originaire de Chicoutimi a commencé sa carrière dans le monde des livres, notamment à la bibliothèque de l'Université du Québec à Chicoutimi, avant de joindre l'équipe du service de la comptabilité de la FTQ en 1983.

Dans le domaine comptable, on peut dire que Jacinthe a fait le tour du jardin, de la facturation, en passant par l'encaissement et le suivi des comptes. Véritable encyclopédie des chiffres et mémoire de l'histoire des syndicats affiliés, Jacinthe était de précieux conseil pour ses confrères et ses consœurs.

Tous ceux et celles qui ont travaillé à l'organisation et à la logistique des congrès triennaux de la FTQ ont aussi pu apprécier la rigueur et les nombreuses compétences de cette travailleuse minutieuse et fougueuse. Nous te souhaitons une retraite à la hauteur de tes rêves et des voyages extraordinaires !

C'est Chantal Bertrand, secrétaire depuis 2007 au service de la comptabilité, qui remplace Jacinthe comme commis comptable depuis le mois de septembre. Bonne chance dans tes nouvelles fonctions, Chantal ! ■

Merci Michel !

À la fin août 2014, après 25 années à occuper le poste de conseiller régional en Mauricie et au Centre-du-Québec, Michel Dupont a tiré sa révérence. Sa grande modestie, ses capacités de coordination

ainsi que son souci constant des plus démunis sont légendaires. C'est à ce titre qu'il sera regretté par les membres FTQ de la région, mais aussi par l'ensemble du milieu socioéconomique où il a fait sa marque.

Michel est issu des rangs du Syndicat canadien des travailleurs du papier (SCTP), faisant aujourd'hui partie du syndicat Unifor. En 1975, il est embauché par l'usine Kruger comme mécanicien d'entretien. Il s'implique alors dans la section locale 136 dont il devient président au milieu des années 1980.

Confrère réservé et chaleureux, il manquera à ses collègues de qui il était très aimé et respecté.

Nous te souhaitons beaucoup de bonheur dans tes nouveaux projets Michel !

David Maden, conseiller syndical à la FTQ depuis 2009, devient le nouveau conseiller pour la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Embauché d'abord pour travailler sur le dossier de l'intégration des personnes immigrantes, David a ensuite été conseiller dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Bienvenue et bonne chance dans ta nouvelle région David ! ■



PHOTOS ISABELLE GAREAU

Bienvenue Stéphane !



Stéphane Hudon s'est joint à l'équipe du service de l'éducation de la FTQ à la fin septembre.

Titulaire d'une maîtrise en sciences de l'éducation de l'Université de Sherbrooke,

Stéphane s'est d'abord intéressé au monde syndical au sein de la section locale 573 du Syndicat des employés et employés professionnels-les et de bureau (SEPB-Québec) qui représente les employés et employées de la Commission de la construction du Québec (CCQ). En 2009, il rejoint l'équipe du SEPB-Québec à titre de conseiller syndical. Durant cette période, il agira aussi à titre de formateur et de responsable technique du comité d'éducation du SEPB-Québec.

Ses nouvelles fonctions au service de l'éducation lui permettront de poursuivre son travail d'éducation syndicale auprès des militants et militantes. ■

LES MOTS QU'IL FAUT

Best of

On emploie parfois l'emprunt intégral *best of* pour parler des meilleurs éléments d'un ensemble, en particulier des meilleurs moments d'une émission de radio ou de télévision, des meilleures chansons ou autres créations d'un artiste, des moments forts d'une compétition sportive, etc. Il existe évidemment des expressions en français qui peuvent servir de solutions de rechange à cet emprunt. Selon le contexte, on peut le remplacer par *le meilleur de, meilleurs moments, moments forts, meilleures séquences, temps forts, compilation, morceaux de choix, meilleures chansons, meilleurs titres, chansons choisies, succès, anthologie, florilège*.

Source : OQLF. ■

CONFLITS FTQ AU 24 SEPTEMBRE 2014				
EMPLOYEUR	VILLE	NOMBRE DE TRAVAILLEURS	SYNDICAT	DÉBUT DU CONFLIT
ARBORICULTURE DE BEAUCE INC.	Beauceville	230	FPOE-1676	2014-09-16 (lock-out)
ASPLUNDH CANADA ULC	Terrebonne	130	FPOE-1676	2014-09-16 (lock-out)
BATHIUM CANADA INC.	Boucherville	60	UNIFOR-2011	2014-04-29 (grève)
ÉMONDAGE ST-GERMAIN & FRÈRES LTÉE	Sainte-Anne-de-Sorel	20	FPOE-1676	2014-09-17 (grève)
ENTREPRISES HORTICOLES C.C.S. INC.	Québec	20	FPOE-1676	2014-09-17 (grève)
GROUPE JS INTERNATIONAL (3632571 CANADA INC.)	Montréal	6	UES-800	2014-03-14 (lock-out)
HYDRO-QUÉBEC	Montréal	variable (entre 0 et 30)	SCFP-957	2014-09-05 (grève)
J.J.L. DÉBOISEMENT INC.	Victoriaville	65	FPOE-1676	2014-09-16 (lock-out)
JUBILANT DRAXIMAGE INC.	Kirkland	48	UNIFOR-197	2014-06-02 (grève)
LES ENTREPRISES D'ÉMONDAGE L.D.L. INC.	Trois-Rivières	60	FPOE-1676	2014-09-16 (lock-out)
PLANTAGO INC.	Québec	20	FPOE-1676	2014-09-17 (grève)
SUPER C, UNE DIVISION DE MÉTRO RICHELIEU INC.	Québec	61	TUAC-503	2014-04-17 (grève)

CONSULTATIONS
SUR LE PROJET DE LOI N°3

La FTQ en mode
solution

Le projet de loi n°3 prévoit le partage 50-50 obligatoire des déficits passés et du service courant, l’abolition de l’indexation automatique, le plafonnement de la cotisation à 18 % de la masse salariale (20 % pour les pompiers et les policiers) et la possibilité pour les municipalités de suspendre unilatéralement l’indexation des personnes retraitées. «*Le projet de loi n°3 est inéquitable, sans nuance et profondément injuste, puisque ce ne sont pas tous les régimes de retraite qui sont identiques et en difficulté financière. Québec doit se mettre en mode écoute et rejeter les solutions mur à mur et dogmatiques*», a d’entrée de jeu expliqué Serge Cadieux.

Un objectif dissimulé

Bien que le gouvernement maintienne que l’objectif du projet de loi soit d’assurer la santé financière et la pérennité des régimes de retraite du secteur municipal, la FTQ doute des intentions réelles du gouvernement. «*J’ai bien entendu les maires ce matin. Vous leur confiez la banque de sang comme si c’étaient des vampires. Vous leur dites : vous n’avez pas été capables, vous autres, de négocier la rémunération globale. Là, on va isoler les régimes de retraite de vos conventions collectives puis on va les plafonner pour vous autres*», a souligné Serge Cadieux. Selon lui, le véritable objectif de la loi consiste plutôt à assainir la santé financière des municipalités. Afin de sauvegarder les régimes de retraite du secteur municipal, la FTQ soutient que la restructuration ne doit s’appliquer qu’aux régimes en difficulté et que l’objectif principal de la loi devrait être de ramener le niveau de capitalisation à 85 %.

Améliorer le système de
retraite pour tout le monde

Depuis le début de ce débat musclé, plusieurs intervenants en commission parlementaire et sur la place publique ont indiqué qu’il fallait tenir compte de la capacité de payer des contribuables québécois. En réponse à cet argument et au bénéfice justement de l’ensemble de la population québécoise, Serge Cadieux a mis de l’avant deux mesures structurantes qui pourraient améliorer la retraite de l’ensemble des contribuables, soit la bonification du Régime de rentes du Québec et l’interdiction complète des disparités de traitement. «*Ce n’est pas en nivelant vers le bas et en introduisant une telle réforme que l’on va améliorer la retraite des citoyens et des citoyennes. Plutôt que de s’en prendre à un groupe cible, le gouvernement de Philippe Couillard servirait bien mieux la population en se préoccupant du sort de la vaste majorité de la population qui n’a pas de régime de retraite à prestations déterminée*», a-t-il déclaré.

Vous pouvez consulter le mémoire sur le portail de la FTQ à l’onglet *Publications*. ■



Le secrétaire général de la FTQ, Serge Cadieux, et la conseillère au dossier pour la FTQ, Marie-Josée Naud.

PROJET DE LOI N°8

Les droits des travailleurs et
travailleuses agricoles encore bafoués !

«*Inacceptable sous sa forme actuelle*», c’est en résumé le message que le syndicat des Travailleurs et travailleuses unis de l’alimentation et du commerce (TUAC Québec) et la FTQ ont livré en commission parlementaire le 9 septembre dernier. La directrice des TUAC Québec, Anouk Collet, et le président de la FTQ, Daniel Boyer, ont présenté un mémoire conjoint dans lequel ils critiquent sévèrement le projet de loi n° 8 concernant les salariés des entreprises agricoles.

Ce projet de loi, déposé par le ministre Sam Hamad, s’annonce comme une négation pure et simple du droit à la syndicalisation des travailleurs et travailleuses agricoles et de leur capacité de négocier librement. En effet, en 2013, après cinq

ans de bataille juridique, la Cour supérieure a donné raison aux TUAC en déclarant inconstitutionnel et inopérant le vieux régime d’exception prévu au Code du travail qui excluait du droit à la syndicalisation les salariés des entreprises agricoles. Or, au lieu de respecter ce jugement en abrogeant cette exclusion, le gouvernement libéral tente aujourd’hui de le contourner en créant de toutes pièces un nouveau régime d’exception. Plutôt que de permettre la syndicalisation, il propose de permettre la création d’associations de salariés dont le seul pouvoir concret sera d’«*informer*» les employeurs des préoccupations des travailleurs et des travailleuses.

Anouk Collet et Daniel Boyer ont demandé



Le président de la FTQ, Daniel Boyer, et la directrice du syndicat des Travailleurs et travailleuses unis de l’alimentation et du commerce (TUAC Québec), Anouk Collet, en commission parlementaire le 9 septembre dernier.

que tous les articles du projet de loi soient retirés, sauf celui qui donne suite au jugement de la Cour supérieure en supprimant l’alinéa 5 de l’article 21 du Code du travail.

Rappelons que la Commission des relations de travail (CRT) avait reconnu les arguments des TUAC disant que le Code du travail est en quelque sorte dépassé

par la nouvelle réalité de l’industrialisation des exploitations agricoles. Il est grand temps de faire cesser ce régime d’exception et de faire entrer les exploitations agricoles dans la même réalité que les autres industries saisonnières, comme les stations de ski et les entreprises touristiques. Les lois du travail doivent s’appliquer de façon juste. ■

PREMIÈRE EXPOSITION SUR L'HISTOIRE DU TEXTILE AU CANADA
MOCO : l'étoffe d'une ville !

C’est en présence de nombreux dignitaires et de plus de 200 invités, dont d’anciens travailleurs de la Montreal Cotton, que le Musée de société des Deux-Rives (MUSO) à Salaberry-de-Valleyfield a procédé, le dimanche 21 septembre, à l’inauguration de sa toute première exposition permanente *MOCO : l’étoffe d’une ville*.

Il s’agit de la toute première exposition permanente au Canada consacrée à l’Industrie du textile et dédiée à l’histoire de la Montreal Cotton et de ses travailleurs. C’est le fruit de plusieurs mois de travail, de recherche et de conception qui ont mené à la réalisation de cette exposition de grande envergure. Rappelons que cette usine a marqué le destin de Salaberry-de-Valleyfield et de sa région.

«*Nous sommes fiers de présenter ce pan historique de notre région qu’est la Montreal Cotton non seulement dans une perspective locale, mais aussi nationale. En effet, les mouvements ouvriers vécus ici ont jalonné les bases du mouvement syndical au Québec et, ultimement, de la Révolution tranquille*», a expliqué la directrice générale du MUSO, Annabelle Laliberté.

MOCO : l’étoffe d’une ville est une exposition qui, à travers une cinquantaine de témoignages, des centaines de photographies et des artefacts signifiants, nous fait découvrir du même coup l’histoire de l’industrialisation au Canada et au Québec à la fin du 19^e siècle. Une grande partie de l’exposition est aussi réservée aux mouvements ouvriers.

La FTQ et le Fonds
de solidarité,
fiers partenaires

Le président du conseil régional FTQ du Suroît, Daniel Mallette, était sur place pour représenter

la FTQ et le Fonds de solidarité FTQ lors de l’inauguration. «*C’est de notre mémoire collective et de notre histoire dont il est question. Il est important de souligner le rôle clé des luttes syndicales dans l’amélioration des conditions de travail des travailleurs et travailleuses qui “trimaient dur à la*

Cotton”, mais aussi de leur rôle dans la transformation de notre société. La FTQ et le Fonds de solidarité sont très fiers d’être partie prenante de ce beau projet et de soutenir cette exposition unique», a-t-il affirmé.

Pour en savoir plus, consultez le : www.lemuso.com. ■



COUPON D'ABONNEMENT GRATUIT

Nom		Prénom	
Syndicat ou organisme		Section locale	
Adresse			
Ville	Province	Code postal	
Employeur			
Téléphone Travail ()		Poste	Résidence ()
Courriel			
Nombre d'exemplaires			
Faire parvenir à : Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) 565, boul. Crémazie Est, bureau 12100, Montréal (Québec) H2M 2W3			

Bienvenue à la FTQ

REQUÊTES EN ACCRÉDITATION / DE JUIN À SEPTEMBRE 2014

▼

SCFP : Université Laval, Ville de Drummondville, Club de natation Mégophias – piscines extérieures, Ville de Trois-Rivières – piscines extérieures, Municipalité de Saint-Justin – Tous, Université du Québec – Québec, Ville de Cap-Santé – Tous, Lanau Bus S.E.C. – Repentigny, Institut Philippe-Pinel de Montréal, Veolia Transdev Québec inc. Division 2755-4609 (Limocar de la Vallée) – Beloeil.

▼

UNIFOR : Alliance de la fonction publique du Canada – Montréal – Québec.

▼

MÉTALLOS : Sécurité De Francheville Inc. – Drummondville– Warwick– Victoriaville, St-Germain De Grantham, Innvest Hôtels GP Ltd opérant sous le nom de Comfort Inn Chicoutimi, Les Services Alimentaires Monchâteau inc. – Traverse Matane-Baie-Comeau-Godbout, Béton Provincial Ltée – Matane, Invest Hôtels GP Ltd opérant sous le nom de Comfort Inn Sept-Iles, Métallurgie Brasco Entretien inc. – Alma, Innvest Hôtels GP Ltd opérant sous le nom de Comfort Inn Baie-Comeau, 8647852 Canada Inc. Gestion Léonali – Montréal, Texonic Inc. – St-Jean-sur-Richelieu, Québec Lithium inc. – La Corne, 2974266 Canada Inc. WelcomInns – Boucherville, IN4 Gardiennage et Sécurité inc. – Montréal-Longueuil, Canfitel inc. (Hôtel Sofitel) – Montréal, Innvest Hôtels GP Ltd opérant sous le nom de Comfort Inn Rouyn-Noranda – Rouyn-Noranda – Val d’or.

▼

TUAC : Super Marché G.C. inc. (IGA) – Baie-St-Paul, Pavillon Marie-Reine-des-Cœurs 9155-9963 Québec inc. – Drummondville, Alimentation Stéphane Thivierge inc. – Forestville, Ferlac inc. – Chibougamau – Roberval – St-Félicien, Services Vinci Park (Canada) Inc. – Stationnement de l’aéroport international Jean Lesage Québec – Québec, Services Vinci Park (Canada) inc. – Lévis, Provigo Distribution inc. – Sept-Iles, Alimentation Jacques Nadeau inc. – Baie-Comeau, Chatel Automobiles Ltée – Québec, UI Contact inc. – Laval, 7526016 Canada Inc – Montréal, Lanau Bus S.E.C. – Repentigny, Provigo Québec inc. Centre de distribution – Boucherville, Projet Sol Le Groupe Part – Montréal, Groupe Archambault inc. (Société Québecor) – Montréal.

▼

TEAMSTERS : Veolia ES matières résidentielles inc. – Québec, S.E.I.E. – Sodexo – Sept-Iles, CSX Transportation Canada CSX Transportation inc. – Beauharnois.

▼

SQEEES-298 : Groupe Santé Sedna inc. (Maison Beauport inc.) – Québec, Développement B. et L. Inc. - (Les Jardins d’Évangéline) - (9213-8510 Québec inc.) – Québec, Résidence du Fjord inc. – Jonquière, Centre d’hébergement du Boisé Ltée – Capitale Nationale, Groupe Champlain inc. – Montréal.

▼

SEPB : Groupe Archambault inc.

▼

UES-800 : Ébénisterie Chambois inc. – St-Georges, SCA de la Rivière-du-Sud – La Durantaye, Berthier-sur-Mer, St-François, Saint-Damien, Aramark Québec inc– Montréal, Coroplast - Division de Great Pacific Entreprises Inc. – Granby.

▼

SPQ : La Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc – Tous ses établissements utilisés comme poste ou caserne, Pompiers La Ville de Louiseville, Ville de Port-Cartier – Tous ses établissements étant utilisés comme poste ou caserne.

▼

AMI : A.P. Services d’échafaudage inc. – St-Eustache, Aluma Systems inc. – Laval.